

**Au Zénith
de Paris
le 15 avril**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2019 - 13 avril 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

Logement, chômage, salaires...

**Pour faire
entendre les
exigences**



du monde du travail

Votez Arlette

Laguiller



Sommaire

Elections

- p. 4**
- Le contrat de Ségolène Royal
 - Travailler plus pour gagner moins
 - Pour l'interdiction des licenciements et le contrôle des travailleurs
- p. 5**
- Sarkozy veut baisser l'impôt sur les sociétés
 - Sarkozy et la génétique
 - Travailler plus... au féminin
 - Quand Tapie vient à la rescousse
 - Parachute doré pour le PDG d'Airbus

Leur société

- p.6**
- Les policiers « mal aimés » ?
 - Centre de rétention pour les sans-papiers à Toulouse
- p. 7**
- Logement : les maires appellent au secours
 - Sans-abri : promesses et réalité
 - Loyers inabordable
 - Mayenne : hausse des loyers

Tribune

- p. 6**
- Voter pour Arlette Laguiller, ce sera dire que les travailleurs se préparent à imposer par la lutte ce que la droite a toujours refusé et la gauche jamais cédé

La campagne d'Arlette Laguiller

- p. 8-9**
- Meetings passés et à venir
 - Les passages à la télévision et à la radio

Dans les entreprises

- p. 10**
- Peugeot-Citroën Aulnay-sous-Bois
 - TSI-Advantis-Paris-Austerlitz
- p. 12**
- Cargill-Redon
 - FCI-Automotive-Epernon
 - Energy Plast-Samsonite-Hénin-Beaumont
 - Clear Channel
 - Quand détruire des actions rapporte
- p. 13**
- Servair-Roissy
 - Sogerma Services
- p. 14**
- Arkema-Saint-Avoid
 - Sodexho-Vénissieux-Saint-Priest
 - Trésor Public (Isère)
 - SNCF
- p. 11**
- La journée du 12 avril
 - Accident à la gare de l'Est
 - Accident à un passage à niveau

Dans le monde

- p. 15**
- Ukraine : de crise en crise
 - Maroc : mobilisation contre la vie chère et les attaques gouvernementales
- p. 16**
- Iran : les grandes puissances veulent le monopole du nucléaire
 - L'affaire des marins britanniques
 - Irak : l'armée américaine doit partir

• Les 26, 27 et 28 mai à Presles (Val-d'Oise)

La Fête 2007 de Lutte Ouvrière

Le temps passe vite, dans six semaines, la fête 2007 sera à la veille de démarrer, avec des attractions renouvelées. D'abord à cause des spectacles qui auront lieu sur deux scènes : le Grand Podium et le Petit Théâtre, mais aussi un peu partout dans les allées et sur les pelouses. Vous y croiserez des petits orchestres, des chanteurs ou même des troupes interprétant des pièces allant du sérieux au spectacle farfelu du Cirque Ülher, en passant par les acteurs des troupes du Village Médiéval ou les parodies diverses et variées. Sans oublier les attractions comme le parcours du « Fil de l'arbre » pour vous donner à bon compte des émotions dans la cime des arbres du grand parc où se déroule la Fête, ou encore en prenant place dans les nacelles de la Grande roue qui vous permettront d'embrasser d'un seul coup d'œil la Fête vue de haut.

Pour les enfants, presque tous les jeux sont gratuits, le manège, le château gonflable, le minigolf ou le petit train qui parcourt la Fête.

Et puis vous pourrez vous instruire à la Cité des Sciences, où des démonstrations vous feront évoluer sans effort dans de nombreux domaines scientifiques, ou encore au Carrousel de la



connaissance, consacré cette année au réchauffement climatique et à l'avenir de la planète.

Et puis ne craignez rien, car

vous trouverez à la Fête de quoi soutenir un siège avec toutes les nourritures voulues, issues de nombreux régions et pays.

Commandez vite votre carte d'entrée

Jusqu'au 18 mai, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 12 euros et les bons d'achat d'une valeur de 5 euros sont vendus au prix unitaire de 4 euros. (Après cette date et durant la Fête, les cartes d'entrée coûteront 15 euros pour les trois jours).

Vous pouvez vous procu-

rer cartes d'entrée et bons d'achat,

soit auprès de nos camarades soit en écrivant à Lutte Ouvrière

BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du

montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière (ne pas indiquer de numéro de CCP). Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco

Pour en savoir plus sur la Fête (programmation, accès, horaires...) :

fete.lutte-ouvriere.org

• Tarifs bancaires aux particuliers

La poule aux œufs d'or

Les tarifs facturés par les banques pour leurs « services » aux particuliers sont extravagants et très chers. L'enquête conjointe de l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV) et du mensuel *Mieux vivre votre argent* le confirme une nouvelle fois.

La comparaison entre les 121 banques étudiées à l'échelle du pays indique qu'il n'y a aucune cohérence et encore moins de justification entre leurs différents tarifs pour les mêmes opérations. Elles facturent ce qu'elles veulent. En fonction de la banque, la même

opération peut coûter sept fois plus cher !

Avec l'informatisation généralisée, la notion même de « prix de revient » pour chacune de ces opérations ne signifie plus grand-chose. Chacune d'entre elles coûte un prix dérisoire, sans commune mesure avec la somme que la banque prélève sur chaque opération. Celle-ci se compte en euros, voire en dizaines d'euros. Au bout du compte, le fait de confier son argent à une banque, qui en fera ce qu'elle veut, coûte annuellement à chaque consommateur des

sommes qui se mesurent en centaines d'euros.

En outre, malheur à ceux qui se trouvent en difficulté financière. Les banques tombent sur eux à bras raccourcis, sous prétexte d'« incidents » bancaires ou de chèques, même petits, sans provision suffisante. Elles leur prélèvent alors des sommes sans commune mesure avec le prétendu préjudice subi. Ce sont de véritables amendes.

L'enquête évoque également le nouveau pactole que représentent pour les banques les appels téléphoniques surtaxés. Pour consulter son compte, on

peut se voir soutirer « jusqu'à 37,80 euros pour 60 minutes de communication dans l'année ».

L'opacité est de règle. Les auteurs de l'enquête soulignent la difficulté d'accéder à l'information tarifaire des banques. Le résultat de ce racket est que le profit des banques ne cesse d'augmenter année après année, que les bénéfices de ce que l'on appelle la « banque de détail » ont connu une nouvelle augmentation de 20 % en 2006. Car vis-à-vis des simples titulaires d'un compte, ces banques ne font pas dans « le détail ».

Michel ROCCO

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 9 avril



Chacun des deux candidats entre qui, nous dit-on, se jouera l'élection présidentielle, minore gravement le problème du logement.

Sarkozy n'envisage que la construction de 70 000 logements « sociaux » par an, et pour le reste prétend que l'accession à la propriété serait la meilleure solution, comme si cela pouvait résoudre les problèmes des plus pauvres. Ségolène Royal, qui se veut plus sociale, parle de construire 120 000 logements par an. Mais nous sommes loin du compte.

D'après la fondation Abbé-Pierre, il y aurait près de 1 300 000 familles inscrites sur les listes d'attente des HLM. Il y aurait aussi près de trois millions de personnes mal ou très mal logées, dans des hôtels vétustes, des taudis, des HLM délabrés, voire dans des caravanes, ce qui représente environ encore un million de familles. C'est donc plus de deux millions de logements qui manquent à l'appel aujourd'hui.

Avec Sarkozy, il faudrait presque trente ans pour combler ce retard. Près de vingt ans avec Ségolène Royal.

En fait, c'est trois millions de logements qu'il faudrait construire en trois ans, un million par an, si l'on voulait résoudre rapidement ce problème, et en même temps préparer l'avenir, car de nouvelles générations arrivent... et l'habitat vieillit.

Techniquement, avec les moyens modernes, il est parfaitement possible de construire dans de tels délais des logements confortables, dotés d'une bonne isolation thermique, loués à un loyer très modéré.

Financièrement, ce serait parfaitement possible aussi, à condition de rompre avec la politique qui a consisté depuis plus de vingt ans à diminuer la fiscalité frappant les classes les plus riches et à multiplier les cadeaux au patronat, en diminuant ainsi les finances publiques au lieu de les utiliser pour résoudre un problème aussi urgent que le logement et qui frappe une

Résoudre la crise du logement, c'est un problème de volonté politique

grande partie de la population.

D'autant que l'État aurait tout à fait le moyen de réduire considérablement le prix de revient de ces logements, en réquisitionnant les terrains nécessaires à un prix qui ne tienne pas compte de la flambée spéculative de ces dernières années, en engageant directement le personnel nécessaire à la construction de ces logements, cadres et ouvriers, sans passer par les requins du béton dont les prix sont étudiés... pour faire le maximum de profits.

Le problème du logement n'est certes pas le seul qui se pose aujourd'hui à la population laborieuse. Le maintien d'un chômage de masse qui, quoi que prétende le gouvernement avec ses chiffres visiblement mensongers, touche près de quatre millions de travailleurs, exigerait une politique de créations d'emplois, d'autant plus nécessaire que les services publics, l'enseignement, la santé, les transports en commun, etc., se dégradent faute d'effectifs suffisants.

La baisse du pouvoir d'achat des salariés, des retraités, de tous ceux que le handicap, le chômage prolongé, ou l'âge, réduisent aux minimums sociaux, exigerait aussi une autre politique, l'augmentation immédiate du smic à 1 500 euros net, une revalorisation de tous les salaires de 300 euros, la revalorisation dans le même sens de toutes les pensions et retraites et des minima sociaux.

Mais la timidité volontaire des mesures proposées par Ségolène Royal quant à la crise du logement, qui propose à peine mieux que Sarkozy, est tout un symbole. On ne pourra certes pas lui reprocher, après le 6 mai, de ne pas avoir tenu des promesses qu'elle n'a pas faites. Mais alors, il vaudrait mieux que les travailleurs lui montrent, le 22 avril, que c'est une toute autre politique qu'ils voudraient voir mise en œuvre. Et c'est ce qu'ils pourront exprimer en votant pour ma candidature.

Arlette LAGUILLER

Meeting avec Arlette Laguiller

Dimanche 15 avril
à 15 heures

**au Zénith
de Paris**

Métro Porte-de-Pantin



Pour se rendre au Zénith

Pour se rendre au meeting d'Arlette Laguiller au Zénith de Paris, le 15 avril, des départs collectifs sont prévus dans de nombreuses villes, en région Ile-de-France bien sûr, mais aussi au-delà. On peut en avoir la liste en se renseignant auprès de nos militants locaux ou sur nos sites régionaux, accessibles à partir de notre site national : www.lutte-ouvriere.org. Cliquer sur « vie de nos fédérations ».

• CPC

Le contrat pas de chance de Ségolène Royal

Le contrat première chance (CPC) de Ségolène Royal est critiqué de toute part, y compris dans son propre camp. Présenté comme un remède miracle contre le chômage des jeunes non qualifiés et en faveur des petites entreprises, son nom rappelle trop le CPE que Villepin a dû remballer à la suite des manifestations de février-mars 2006.

Dans cette nouvelle mouture des emplois-jeunes de Jospin que serait le CPC, le salaire serait payé par l'État. Ainsi, alors qu'il pourrait embaucher lui-même pour des emplois utiles, l'État paierait tout simplement de la main-d'œuvre à des patrons. Ce serait évidemment un nouvel effet d'aubaine pour eux et le CPC risque alors de remplacer toute autre embauche dans les petites entreprises. D'autre part, cette longue période d'essai d'un an, qui rappelle les deux ans du CPE, irait encore une fois dans le sens de la disparition du CDI. Et quel serait le salaire ? Le smic ou un montant à discuter ?

La candidate a donné diverses rectifications ou précisions, plus ou moins contradictoires, avant de renvoyer les journalistes à son directeur de campagne qui, déclarant que ces questions de droit du travail sont très complexes, s'est en tout cas félicité du débat !

Ségolène Royal, elle, préfère survoler toutes ces polémiques sur des questions basement matérielles. À en croire son slogan de campagne, elle est « *La France présidente* ». Dans une posture qui se veut gaullienne, elle s'écrie : « *À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 22 avril, je ne m'adresserai plus exclusivement qu'aux Français. (...) Je refuserai de répondre à toutes les attaques, d'où qu'elles viennent. Mais je vous le demande : ne laissez pas déformer les valeurs que je défends.* »

Malheureusement, s'agissant du CPC, il n'y a pas besoin de le déformer pour voir quelles « valeurs » patronales inspirent la candidate Royal.

Vincent GELAS

• Travailler plus pour gagner moins

Des gains de productivité fantastiques au détriment de toute la société

Tout au long de la campagne électorale Sarkozy, Bayrou, Le Pen, Royal affirment avec aplomb, que les entreprises, déstabilisées par la compétition, auraient besoin d'être soutenues. Façon d'insinuer qu'il ne faudrait donc pas les mettre à genoux par des revendications inconsidérées ou des charges supplémentaires.

Le poids des salaires serait donc trop élevé pour les entreprises ? Mais c'est tout le contraire que relèvent les statistiques les plus officielles.

Selon *Le Monde diplomatique* d'avril 2007, la part des salaires ne représentait plus en 2003 que 53 % de l'ensemble des revenus disponibles dans le pays, contre 67 % en 1978. La différence s'explique par l'augmentation des revenus du capital, des bénéfices des entreprises et des placements financiers.

De même les dernières statistiques de l'Insee établissent qu'entre 1991 et 2005 les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 225 % (en euros constants, c'est-à-dire hors inflation) pendant que le salaire net moyen n'avait augmenté que de 6,6 %, et cela en comptant l'ensemble des salaires, y compris celui des hauts cadres.

En fait, dans toute la dernière période, on a assisté à une augmentation considérable des gains de productivité réalisés par l'exploitation accrue des salariés.

Quand une entreprise supprime des emplois, que ce soit pour cesser son activité ou pour la transférer dans un autre pays ou même dans une autre région où les profits réalisés seront plus élevés encore, c'est une catastrophe pour les salariés concernés, leurs familles, parfois pour une ville entière. Mais quels que soient les discours dont elles sont enrobées, ces décisions sont la plupart du temps annoncées non par des patrons de PME aux abois, mais par des filiales de groupes importants, dont les profits permettent de verser aux actionnaires de confortables dividendes.

Un gouvernement qui représenterait réellement les intérêts de la population laborieuse devrait s'opposer immé-



Dans un atelier "robotisé" chez Citroën à Aulnay-sous-Bois.

L'Insee note que pour les dix dernières années les gains de productivité dans l'industrie ont été supérieurs à 50 %. Dans certaines branches comme celle des biens de consommation cette augmentation frôle les 80 % et elle les dépasse dans le secteur de l'Énergie, qui inclut le pétrolier Total.

Dans le transport aérien, la CGT a dénoncé ces gains de productivité énormes faits par Air France : sur 20 ans, de 1985 à 2005, la productivité a progressé de 212 %.

Avec l'horaire officiel de 35

heures d'aujourd'hui, on produit en moyenne dans l'industrie 50 % de plus que ce qu'on produisait en 39 heures en 1997, et beaucoup plus dans certaines branches. Et contrairement aux mensonges de Sarkozy, le constat n'est pas qu'en travaillant plus on gagne plus, mais le contraire. Les salariés ont travaillé plus et touché moins selon l'Insee qui constate que « *le salaire moyen par tête a ralenti au cours de l'année 2005. Par contre les gains de productivité par tête se sont maintenus* ». On peut en conclure qu'en revenant à la part

recupérée par les patrons sur le travail réalisé par leurs salariés, telle qu'elle était en 1978, et en leur restituant une part des gains de productivité extravagants réalisés dans la dernière période, il y aurait de quoi à la fois augmenter les salaires, en commençant par le rattrapage du retard pris. Mais il y aurait aussi de quoi financer les dépenses sociales de santé et la retraite, en développant l'économie et en embauchant massivement dans les services publics qui en ont grand besoin.

Paul SOREL

Il faut interdire les licenciements, et imposer le contrôle des travailleurs sur les décisions du grand patronat !

diatement à de telles suppressions d'emplois et au cortège de difficultés qu'elles entraîneraient. Il pourrait et devrait contraindre l'employeur à prendre sur les profits pour maintenir les emplois, tous les emplois. Quand ce n'est pas sur les profits de l'année, cela peut être sur ceux des années précédentes, voire sur les sommes qui ont été « sorties » du bilan de l'entreprise par une des nombreuses combines financières existantes. Par exemple, si ce n'est pas sur les bénéfices de la filiale elle-même, ce peut être sur ceux du groupe auquel elle appartient.

Chaque année, des centaines de milliers de suppressions d'emplois résultent d'une fusion, comme chez Alcatel-

Lucent, ou de choix prétendus stratégiques, comme dans le cas d'Airbus. Il n'y a aucune raison d'accepter les choix faits ainsi dans le secret des conseils d'administration, pour de simples motifs de profits. Ces grandes entreprises qui affichent d'insolents profits doivent être soumises au contrôle des travailleurs et de toute la population. Le secret commercial et bancaire doit être supprimé. Les travailleurs et la population doivent avoir le droit de savoir ce qui se cache derrière les calculs financiers du grand patronat, et le droit de mettre le holà à ses opérations.

Et puis, l'État aussi doit arrêter de supprimer des emplois dans la santé, l'éducation, les services publics, les transports...

Au lieu de consacrer de plus en plus d'argent à subventionner les capitalistes, il doit embaucher partout où c'est nécessaire pour assurer des services publics qui répondent vraiment aux besoins de la population.

Il n'y a pas d'autre voie pour inverser l'implacable dégradation des conditions de vie non seulement des deux millions de chômeurs officiellement reconnus et de leur famille, mais aussi des cinq autres millions de chômeurs non reconnus, de salariés précaires ou à temps partiel imposé, et de tous ceux dont le pouvoir d'achat baisse simplement parce que le grand patronat veut accroître ses profits à leurs dépens.

Viviane LAFONT

• Sarkozy veut baisser de 5 % l'impôt sur les sociétés

Quand « paquet fiscal » signifie « paquet-cadeau »

Pour les patrons qui douteraient encore que Sarkozy ne leur veuille du bien, son porte-parole, Xavier Bertrand, a précisé une promesse de son chef : « Nous voulons baisser l'impôt sur les sociétés d'au moins cinq points ». Cela l'amènerait à 28 % au lieu des 33 % actuels.

Cette baisse représenterait un manque à gagner de 7 milliards d'euros pour les caisses de

l'État, à ajouter aux 15 milliards de cadeaux fiscaux déjà annoncés, par la non-imposition des heures supplémentaires, la possibilité de déduire de ses impôts les intérêts des emprunts immobiliers ou la suppression des droits de succession pour la presque totalité de la population.

Sarkozy dit vouloir lier ce qu'il appelle un « paquet fiscal »

(qu'il serait plus juste d'appeler « paquet-cadeau »), à un « paquet salarial » que les entreprises devraient appliquer ; mais sur les efforts demandés aux chefs d'entreprises en matière d'emploi et de salaire, rien n'est précisé. Et l'expérience du passé montre que la baisse du chômage ou la hausse du pouvoir d'achat des travailleurs n'ont jamais été des conditions imposées aux patrons en échange des largesses que le gouvernement leur octroie. Depuis des années, l'impôt sur les sociétés n'a cessé de baisser. Cela n'a pas empêché le nombre de chômeurs de continuer à grimper.

Sarkozy est contre les aides aux chômeurs qu'il qualifie d'assistanat. Quant à assister les patrons tant et plus, il est pour.

M.L.

• Sarkozy et la génétique

Bourgeois par naissance, réactionnaire par acquisition

S'aventurant sur le terrain de la génétique, dans un entretien publié dans *Philosophie Magazine*, Sarkozy a affirmé qu'on « naît pédophile » et que le fait que 1 200 à 1 300 jeunes se suicident chaque année s'explique par leur « fragilité génétique ». Autrement dit la tendance au suicide et la pédophilie seraient présentes dès la naissance, dès la conception même, car elles viendraient des

caractères transmis par les parents, comme la couleur des yeux ou celle des cheveux.

C'est visiblement une « idée » qui lui tient à cœur, car l'ex-ministre de l'Intérieur avait déjà envisagé de repérer les futurs délinquants dès l'âge de trois ans en observant leurs comportements déviants à la maternelle. Sarkozy colporte ainsi un préjugé réactionnaire et largement démenti par la

science, la prédominance de « l'inné », venant des gènes des parents, sur « l'acquis », qui découle de l'éducation et, en général, des idées et de la culture apportées à l'enfant par la société.

Si l'on applique cette théorie à Sarkozy lui-même, on en déduit que s'il fait des déclarations racistes, ce n'est pas par opportunisme pour chercher les voix de Le Pen. S'il veut bais-

ser les impôts des riches, ce n'est pas parce qu'il est à genoux devant le capital. S'il considère que les chômeurs sont des fainéants et leur enjoint de travailler plus, ce n'est pas par mépris de pauvres qui caractérise son milieu. Non, tout cela il l'aurait donc dans les gènes.

Autrement dit et comme le chantait Brassens, quand on est...

Paul GALOIS

Travailler plus pour gagner moins, c'est encore pire au féminin

À l'occasion d'une réunion publique aux côtés de Simone Veil, Sarkozy a promis de faire de l'égalité salariale et professionnelle entre les hommes et les femmes un « axe majeur » de son éventuel mandat. « Je donnerai deux ans aux entreprises pour aligner les salaires des femmes sur ceux des hommes. Et je le ferai sous peine de sanctions, car cela fait 50 ans que, sans sanction, on n'y arrive pas ». Mais qu'est-ce qui empêchait Sarkozy de s'atteler au problème, vieux d'au moins 50 ans comme il le dit, lorsqu'il fut ministre du Budget en 1993 dans le gouvernement de Balladur puis ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en 2004 sous Raffarin ?

Le candidat de l'UMP ne manque certes pas de culot. Son principal axe de campagne consiste à marteler que pour gagner plus, il faut travailler plus. Aux femmes qui ont un emploi à plein temps, Sarkozy promet donc de rester au travail plus longtemps, alors que des millions d'individus dont une majorité de femmes ne demandent qu'à travailler mais ne trouvent pas d'emploi ; des centaines de milliers de femmes, notamment dans le commerce et la grande distribution, se voient imposer des emplois à temps et à salaires partiels.

Alors, soit « travailler plus pour gagner plus » est une sinistre plaisanterie, soit cela signifie que pour gagner un

salaire décent les femmes seront encore plus exténuées, entre le travail à l'usine ou au bureau et celui qui repose sur elles à la maison. En fait, le programme de Sarkozy leur promet triple journée de travail : la double journée qu'elles effectuent déjà, et les heures supplémentaires que Sarkozy voudrait offrir au patronat pour lui éviter d'avoir à embaucher.

Annie ROLIN



Quand Tapie vient à la rescousse

Bernard Tapie a décidé de soutenir Sarkozy. Cette prise de position a pu décevoir le président du Parti Radical de Gauche, auquel il appartenait, qui juge « pitoyable qu'un ancien ministre de Mitterrand aille se commettre avec Sarkozy », mais au fond, quoi de surprenant ?

Dans son langage fleuri, Tapie justifie son ralliement à Sarkozy en reprochant aux militants socialistes d'avoir fait « une énorme connerie » en choisissant Ségolène Royal comme candidate. À défaut de Strauss-Kahn qui aurait eu ses faveurs, il en est arrivé à la conclusion que Sarkozy serait « le plus compétent pour diriger le pays ». Venant d'un expert comme Tapie, l'argument est de poids.

Ce ralliement déçoit peut-être ceux qui voyaient en Tapie un homme « de gauche ». Mais il faut rappeler qu'il n'a eu cette étiquette que parce que le Parti Socialiste la lui avait donnée, en en faisant son champion contre Le Pen aux élections régionales de 1992 dans la région PACA, et en le nommant ministre de la Ville sous le gouvernement de Bérégovoy, en 1992 et 1993. Car ce touche-à-tout, valant des affaires (et même des affaires judiciaires où il eut plusieurs condamnations !) au cinéma et à la chanson, en passant par la présidence de l'OM, n'a jamais eu d'autre préoccupation sociale que celle de l'ascension de sa propre personne, y compris aux dépens du monde du travail. Il a commencé à s'enrichir en achetant des entreprises pour les revendre ensuite avec bénéfice, comme Wonder, Terrillon, Adidas, etc., le tout s'accompagnant de licenciements.

Après Johnny Hallyday et Doc Gyneco, la liste des soutiens de Sarkozy s'allonge ainsi de l'affairiste et licencié Tapie. Tout un programme.

Marianne LAMIRAL

Parachute doré pour le PDG d'Airbus

Il a fallu des mois pour qu'on apprenne ce que l'ancien coprésident d'EADS et ex-PDG d'Airbus, Noël Forgeard, a empoché lors de son départ, en juillet 2006 : 8,4 millions d'euros.

Cette somme choquante, au moment où Airbus veut priver de leur emploi

10 000 de ses salariés en Europe, représente environ ce que touchent 700 smicards en toute une année de travail ! Mais ce n'est pas tout. À l'époque, Forgeard avait aussi touché un bonus de 2,5 millions d'euros. En effet, juste avant d'annoncer des retards de livraison de l'A-380 dus à

leurs seules erreurs de gestion, les dirigeants d'Airbus avaient vendu leurs stock-options, empochant ainsi de grosses plus-values.

10 000 salariés d'Airbus sont mis à la porte (sans compter ceux des sous-traitants dont personne ne parle jamais), mais plus de 10 mil-

lions d'euros vont à l'ex-PDG et les actionnaires vont décider, le 4 mai prochain, combien ils s'octroyeront de dividendes ! Car, malgré les pénalités pour retard versées par Airbus, EADS fait des profits : 99 millions d'euros en 2006. Et EADS en a accumulé bien plus encore ces dernières

années. Avec 4,2 milliards d'euros en caisse, sa trésorerie est telle que ses principaux actionnaires privés, Lagardère et DaimlerChrysler, disent même ne pas avoir besoin de nouveaux investisseurs !

Pierre LAFFITTE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Voter pour Arlette Laguiller, ce sera dire que les travailleurs se préparent à imposer par la lutte ce que la droite a toujours refusé et la gauche jamais cédé

J -12, J -11... Les médias spéculent sur l'ordre d'arrivée des « favoris » (Sarkozy, Royal, Bayrou et Le Pen), et voudraient faire monter la fièvre. Mais l'électorat est surtout indécis. Les partisans de l'ordre et de la propriété, par embarras du choix ! Les classes populaires, parce que si la hantise de voir Sarkozy au pouvoir est grande, il en coûte autant de voter pour Ségolène Royal et ses choix pro-patronaux et réactionnaires, à moins de se boucher les oreilles !

Bien significatif, son projet de *Contrat Première Chance* (CPC) pour les jeunes sortant de l'école sans qualification. Il s'agirait de les aider à trouver un travail. Peut-être, pour trois mois, un an ou plus « *s'ils donnent satisfaction à leur patron* ». Donc précaire et soumis à l'arbitraire patronal. Mais surtout, d'offrir à des patrons d'entreprises artisanales ou de commerce (qui pour petits n'en sont pas moins rapaces !) une main-d'œuvre gratuite pour un an : tous frais payés par l'État. Du jamais vu ! Même Villepin ne l'avait pas osé avec son CPE qui, il y a un an, a fait exploser une partie de la jeunesse.

D'où des pleurs et des grincements de dents dans les milieux du PS et du PC qui militent pour la victoire de Ségolène Royal. Pourtant affirmatif (comme disait son colonel de père...), la candidate et sa conseillère « sociologue du travail » en conseil : il s'agira bien d'un nouveau et super-cadeau au patronat, qui n'embauchera pas davantage mais disposera d'une main-d'œuvre gratuite.

Tout est à l'avenant dans le programme de Ségolène Royal. Quelques miettes dérisoires pour les classes populaires, mais le magot pour le patronat... L'État, les conseils régionaux, les communes vont continuer à déboursier sans que rien ne contraigne « les entreprises » (entendez leurs propriétaires et leurs actionnaires) à ne pas licencier ou fermer boutique. Les caisses publiques continueront à se vider de ces largesses, au détriment des services publics de santé, éducation, transport, logement.

Sarkozy et Royal se copient :

– « *J'investirai massivement dans le développement du commerce et de l'artisanat* », dit-le premier. « *Soutien à la formation et à l'embauche dans l'artisanat, qui est la première entreprise française* », dit la seconde.

– « *Dès le mois de juin, je réunirai une conférence avec les partenaires sociaux* », dit l'un. « *Conférence nationale sur les salaires, les revenus et la croissance afin d'engager un véritable dialogue social sur le partage des profits* », dit l'autre.

– « *Avec les partenaires sociaux, je créerai la sécurité sociale professionnelle* », dit l'un. « *Mise en place d'une sécurité sociale professionnelle en cas de perte d'emploi* », dit

l'autre.

Etc. etc. Et la candidate du PS, « excédée » paraît-il des critiques de ses amis, de leur lancer : « *Mais on fait quoi ? Que ceux qui ont de meilleures idées le disent !* ».

Tout dépend au bénéfice de qui, les meilleures idées. Si c'est pour servir les propriétaires et les patrons, Ségolène est parfaite, les habits et l'impôt sur la fortune adaptés. Mais aux travailleurs et leurs familles, il faut une autre perspective. Déjà tracée par notre camarade Arlette Laguiller avec son programme d'objectifs radicaux lancé en 1995, dans lequel une fraction non négligeable de la population se retrouve à chaque présidentielle, que ce soit sur son nom ou sur celui d'Olivier Besancenot qui en a repris les grandes lignes. Interdiction des licenciements, embauche massive dans les services publics, augmentation conséquente des salaires, du smic et des minima sociaux, retrait de toute aide financière au patronat. Et pour assurer tout cela, contrôle des travailleurs sur la production et les profits. Bref, bousculer le mur de l'argent, au lieu de s'aplatir devant comme les dirigeants du PS (et à leur suite du PC) depuis Léon Blum. Même la grève générale, en 1936, trop tôt arrêtée, n'a pas suffi à s'en faire obéir ! Les politiciens « de gauche » sont à la vie à la mort pour la bourgeoisie. Les travailleurs ne mettront donc au programme leurs revendications vitales que par leurs propres forces et leurs propres moyens, en ne comptant que sur eux-mêmes, dans les entreprises et dans la rue.

Dans quelques cinémas en France, sort un film intitulé « *Lip, l'imagination au pouvoir* », qui retrace la longue lutte en 1973, contre la fermeture de l'entreprise horlogère de Besançon. « *Ici on fabrique, on vend, on se paie* »... Collectivement, plus d'un millier d'ouvriers et surtout d'ouvrières avaient décidé de se payer sur le capital, sur les stocks de montres planqués puis revendus, et de reprendre eux-mêmes la production. Leur conscience et leur combativité les ont conduits, pour se défendre, à bousculer l'ordre social. Voilà qui donne des idées (mais pas à Ségolène Royal !). Aujourd'hui où fermetures d'entreprises et licenciements ne sont pas des exceptions mais la gangrène, des centaines de combats de ce type, coordonnés, sous une direction commune et démocratique, rendrait possible ce qui est vital et nécessaire.

Le vote des travailleurs le 22 avril prochain pour Arlette Laguiller qui a donné le coup d'envoi d'objectifs radicaux, sera un encouragement pour ces luttes d'ampleur qu'il est indispensable de préparer.

Michelle VERDIER

Convergences Révolutionnaires n° 50 (mars-avril 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : LES RICHES, comment, toujours plus riches, ils raflent toute la mise.
Articles : Notre campagne pour Arlette Laguiller – *Salaires* : 300 euros pour tous et smic à 1 500 euros net tout de suite – *Enseignement* : les nouvelles saignées – *Renault* : suicides au Technocentre de Guyancourt – *Bolivie* : Morales entre révolte populaire et pression de la bourgeoisie réactionnaire – *Bésil* : licenciements et répression syndicale chez Volkswagen – *Iran* : arrestations d'enseignants.
Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• À l'image d'une société injuste et violente

Les policiers « mal aimés » ?

Après la mort d'un policier lundi 9 avril à la Foire du Trône, plusieurs syndicats de policiers déplorent « la dangerosité du métier » qui se traduirait par « *une augmentation considérable, depuis plusieurs mois, du nombre de blessés en service* ». Cela fait suite aussi à une manifestation de policiers et à des déclarations de leurs représentants syndicaux qui se plaignent en outre d'être mal aimés de la population.

À plusieurs reprises, les policiers ont été effectivement pris à partie par des citoyens à cause de la brutalité de leurs interventions, comme à la Gare du Nord le 27 mars ou lorsqu'ils avaient arrêté un grand-père sans papiers devant une école parisienne.

La politique menée par Sarkozy depuis plusieurs années a abouti à fermer des commissariats de quartier, choisissant les interventions ponctuelles, « coups de poing », bien souvent brutales, qui ne règlent rien une fois les policiers repartis. La plupart du temps, et contrairement à ce qui est dit de leur mission, les policiers ne sont nullement présents pour répondre aux problèmes des gens, aider les victimes, accueillir correctement celles qui veulent déposer plainte, régler les conflits de voisinage avant qu'ils ne dégénèrent. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'une partie de la population se méfie de la police, à commencer par les jeunes des

cités des quartiers populaires, trop souvent considérés a priori comme des délinquants.

Une police de proximité, que réclame entre autres le Parti Socialiste, résoudrait-elle ce problème ? Il faudrait déjà que ce ne soit pas qu'un saupoudrage de quelques policiers lâchés souvent sans formation dans des quartiers difficiles. Il faudrait aussi que les policiers aient une attitude tout autre que celle qu'ils ont lors de leurs actions « coup de poing », où tout habitant est a priori un suspect. Une police qui serait en contact permanent avec la population, au courant des problèmes de sécurité qu'elle rencontre et soucieuse de les régler, pourrait au moins permettre aux habitants de vivre mieux en contenant la délinquance, à défaut de l'éradiquer.

Mais dans une société qui secrète à tout instant l'injustice et la violence, même cela ne résoudrait évidemment pas tout.

Et pire encore, face à l'insécurité sociale croissante engendrée par la société, les gouvernants engagés dans la course à la démagogie et aux surenchères sécuritaires tendent à modeler la police et ses méthodes à leur image. Aggravant encore la tension sociale, ils tendent à cristalliser sur la personne des policiers les réactions de haine que celle-ci engendre.

Marianne LAMIRAL

• Centre de rétention pour les sans-papiers à Toulouse

Un rapport accablant

La Cimade, la Ligue des Droits de l'Homme et le Syndicat des avocats de France viennent de publier un rapport sur le centre de rétention de Toulouse où sont maintenus en détention des sans-papiers avant leur expulsion du territoire. Ce rapport est accablant pour ce centre qui vient d'être construit en bordure de l'aéroport de Blagnac, pour 10 millions d'euros, et qui fonctionne depuis un an.

À l'intérieur, on rend une justice d'exception. Les droits les plus élémentaires de la défense sont bafoués. L'Ordre des avocats a demandé à ses membres de ne pas siéger dans cette enceinte et de rendre leurs conclusions par écrit. Le Syndicat des magistrats a également conseillé de ne pas y siéger, et la justice y est rendue par le seul magistrat qui accepte de le faire sans aucun état d'âme.

Il est très difficile au public et aux familles d'assister aux audiences qui se tiennent dans une salle de 20 m² dont ce n'était pas la destination. vingt-quatre places sont occupées par les prévenus, leurs interprètes et les policiers. Le rapport relate le climat qui règne lors des audiences : par exemple, lors d'une audience « *quatre interprètes étaient présents pour assister les vingt et une personnes présentées. À cet effectif s'ajoutaient onze policiers dans la salle et dans le couloir. Les deux observateurs (de la Cimade)*

se sont donc assis par terre et le public est resté dans l'entrebâillement de la porte ».

Les audiences se font collectivement, les cas estimés similaires étant regroupés. Le magistrat parle aux prévenus, regroupés autour de leurs interprètes qui traduisent simultanément chacun dans leur langue, dans le brouhaha. Le rapport estime que cela dure en moyenne trois minutes par détenu. Au bout d'une demi-heure, quand le magistrat revient pour rendre ses décisions, en général les détenus ne comprennent même pas que le jugement vient d'avoir lieu. Ainsi, dit le rapport, « *les Indiens ont communément des interprètes en anglais et non en hindi ou en tamoul comme ils le souhaitent. Les Brésiliens sont censés maîtriser l'espagnol autant que le portugais et lorsqu'il n'y a pas d'interprète en espagnol un fonctionnaire de police peut s'en charger... Quant aux Maghrébins ils parlent bien évidemment tous le français.* »

Inutile de dire que dans ces conditions le seul résultat est le nombre spectaculaire des décisions de maintien en rétention : 96,16 % depuis le début de l'année pour le centre de Toulouse, d'après le rapport. Quant aux expulsions du territoire, elles ne font qu'augmenter. Mais n'est-ce pas cela le seul objectif de Sarkozy, et maintenant de son successeur ?

Correspondant LO

• **Logement**

Les maires appellent au secours

Un sondage sur le logement, réalisé par l'institut CSA auprès de 250 maires de communes de plus de 10 000 habitants, montre que 90 % d'entre eux demandent à l'État de « s'investir davantage » dans ce qui est considéré par une grande majorité des élus comme le problème numéro un, avant même l'emploi.

Dans une autre enquête, des maires de banlieues parisiennes dénoncent le manque catastrophique de logements sociaux : douze fois moins d'offres par an que de demandes à Clichy-sous-Bois ; cinq mille demandes pour une centaine de places chaque année à Sarcelles.

Les problèmes ne peuvent que s'accroître : de plus en plus de locataires, aux salaires ou aux retraites modestes, ne peuvent plus faire face à la hausse des loyers et demandent un logement HLM ;

parmi les communes assujetties aux 20 % de logements sociaux, certaines préfèrent payer une amende plutôt que de remplir leur quota de logements sociaux ; ainsi, Neuilly-sur-Seine, ville de Nicolas Sarkozy, a réalisé 119 des 814 logements qu'elle devait faire construire. D'autres communes, plus modestes, mettent en avant les frais qui leur sont imposés depuis la décentralisation, et auxquels elles ne peuvent faire face. Pour certaines, accueillir une population supplémentaire

entraîne des dépenses de viabilisation et d'équipements collectifs (écoles, crèches...) bien supérieures aux recettes prévues, un écart chiffré par certains urbanistes à 6 000 euros par ménage et par an.

On comprend que les maires appellent l'État à leur secours, mais l'appel a peu de chances d'être entendu. Il est vrai que si l'État était réellement au service de la population, il pourrait prendre en charge la construction d'habitations confortables et à loyer modéré, directement, à travers un office public du logement. Il faudrait, pour cela, utiliser l'argent des impôts, au lieu de le gaspiller en aides au grand

patronat. Il pourrait aussi réquisitionner des terrains, ou en acheter au prix du foncier d'il y a cinq ou dix ans, celui qui se pratiquait avant la montée spéculative ; il pourrait embaucher directement, sans passer par les promoteurs qui cherchent avant tout à enrichir leurs actionnaires, et faire construire ainsi un million de logements par an.

C'est possible, car le problème n'est pas technique mais politique et social. Il s'agit de savoir qui on veut servir : les possédants ou les travailleurs, la minorité d'exploiteurs ou les besoins de la population laborieuse.

Sylvie MARÉCHAL

• **Sans-abri**

Les promesses et la réalité

L'association Les Enfants de Don Quichotte a appelé, vendredi 6 avril, les SDF à se retirer du canal Saint-Martin où ils campaient depuis la mi-décembre, ce campement ne permettant « plus aucune avancée importante avant les élections ». Pour les 280 SDF du canal Saint-Martin cependant, tout est loin d'être réglé : quinze ont été relogés définitivement, 48 ont rejoint des structures d'accueil et 94 ont accepté la solution transitoire du Fort de Nogent. En pro-

vince aussi, les problèmes restent entiers pour les SDF qui avaient suivi l'exemple des sans-abri parisiens.

L'occupation des rives du canal Saint-Martin a eu, au moins, le mérite de reposer le problème du logement et d'obliger les ministres Borloo ou Vautrin à réagir. Le premier d'entre eux, Villepin, a finalement accouché d'une loi sur le « droit au logement opposable ». Cela reste cependant de la poudre aux yeux électorale, car cette loi

ne sera appliquée qu'à partir du 1^{er} décembre 2008 pour les demandeurs de logements sociaux jugés prioritaires, avant d'être étendue au 1^{er} janvier 2012 à tous les demandeurs. Voilà comment Villepin-Chirac répondent à la question urgente du logement... et évidemment ce n'est pas une procédure juridique qui permettra de construire les logements qui manquent.

La situation du logement est révoltante et indigne, dans

un pays qui se proclame la cinquième puissance économique du monde. Et pourtant ni le gouvernement de droite, ni les politiciens de gauche qui aspirent à revenir aux affaires, ne prennent les engagements susceptibles de résorber d'urgence la crise du logement, à savoir la construction d'urgence des millions de logements à prix abordables qui manquent cruellement aujourd'hui.

Cédric DUVAL

• **Mayenne**

La hausse de loyer ne passe pas

Il y a quelques mois, les locataires d'une cité HLM de la ville de Mayenne, l'Angellerie, ont appris qu'une hausse de 35 % de leurs loyers était prévue sous prétexte de financer la réhabilitation des logements. Cela signifie des augmentations de 80 ou 90 euros par mois, ce qui porterait le loyer à près de la moitié des revenus pour plusieurs locataires ! Quant à la réhabilitation en cours, elle a pour le moment porté sur les parties extérieures, mais elle n'a même pas amélioré le confort intérieur des logements.

L'organisme Mayenne Habitat, qui gère ces logements, avait déjà tenté ce mauvais coup en 2002, mais une mobilisation des locataires l'avait fait reculer.

Cette fois-ci, deux locataires ont pris contact avec la CNL et la mobilisation s'est de nouveau organisée autour de l'Amicale des locataires qu'ils ont créée pour refuser la hausse des loyers. Sans trop d'illusions, ils ont commencé par des démarches auprès du Conseil général, de la mairie de Mayenne, etc. Le président du conseil d'administration de Mayenne Habitat est Arthuis, sénateur UDF et président du Conseil général, et le vice-président est Jean-Claude Leblanc, maire de Mayenne, éti-

queté divers gauche. Devant leur inertie, les locataires ont mis des banderoles aux fenêtres et ont fait circuler une nouvelle pétition, d'abord auprès des locataires, qui ont

signé dans leur grande majorité, puis en s'adressant à toute la population du quartier et de la ville. Le 10 avril, ils avaient recueilli plus de 2 500 signatures.

Aujourd'hui, les choses commencent enfin à bouger : le Conseil municipal de Mayenne vient de prendre position contre cette augmentation de loyer et les locataires sont invités à participer à une réunion de concertation qui devrait avoir lieu dans le courant du mois d'avril. Il aura fallu cette mobilisation des locataires pour que leur intérêt commence à être pris en compte. Alors ce n'est pas fini.

Correspondant LO

Des loyers inabordables

L'indice de référence des loyers (IRL), établi par l'Insee et publié début avril, affiche un taux de progression annuel de 3,23 % au 4^e trimestre 2006. Les propriétaires privés pourront se servir de ce chiffre pour calculer l'augmentation des loyers des logements qu'ils louent.

Cet indice, entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006, remplace l'ancien indice du coût de la construction (ICC) qui servait de référence pour l'évolution des loyers depuis 1953. L'IRL, dont le calcul repose sur une moyenne entre l'évolution des prix à la consommation, des prix d'entretien et d'amélioration de l'habitat et pour seulement 20 % l'ICC, est censé mieux réguler les variations des loyers et éviter des écarts trop importants avec l'évolution du coût de la vie. Le ministre de l'Économie Thierry Breton avait même présenté ce nouvel indice comme une mesure en faveur du pouvoir d'achat de la population, et plus particulièrement en faveur des plus défavorisés.

Les faits prouvent pourtant le contraire. Une augmentation de 3,19 % au troisième trimestre 2006 et de 3,23 % au quatrième trimestre 2006, c'est le double du chiffre officiel de l'inflation !

Le gouvernement pourra toujours faire remarquer qu'avec l'ancien indice, les loyers auraient encore plus augmenté (de 8,06 % et de 5,56 % selon la date anniversaire du bail). Reste que, quel que soit l'indice, les loyers ne cessent d'augmenter ; et les salaires devraient augmenter d'au moins autant.

Roger MEYNIER



D'un meeting à l'autre

À Rennes le 3 avril

La Salle de la Cité était bien remplie, le soir du 3 avril, pour la venue d'Arlette Laguiller à Rennes. Malgré les vacances scolaires, 700 personnes s'étaient déplacées, beaucoup de jeunes, et notamment de nombreux jeunes travailleurs. Une salle comble, un public chaleureux et attentif.

Valérie Hamon, notre porte-parole régionale pour la Bretagne, est intervenue sur les licenciements chez Alcatel-Lucent, qui va fermer ses deux centres de Rennes, et a dénoncé la rafle dont ont été victimes les 23 travailleurs maliens travaillant dans un abattoir d'une société coopérative, la Cooperl, située à Montfort-sur-Meu à proximité de Rennes.

La situation de l'usine de la Barre Thomas, sous-traitant de PSA, qui subit à nouveau un plan de suppression de 300 emplois, illustre bien la nécessité d'interdire les licenciements et de contrôler les comptes des entreprises, comme le défend Arlette.

Les questions de l'assistance ont permis à Arlette de revenir sur la défense du pouvoir d'achat, avec l'exigence d'une augmentation minimum de 300 euros net, comme le demandent les grévistes de PSA à Aulnay, et aussi sur la nécessité d'un revenu minimum à 1 500 euros net pour tous, que l'on soit salarié, retraité, chômeur ou handicapé.



A Lille.

À Lille le 5 avril

750 personnes sont venues le 5 avril à Lille écouter directement les propositions d'Arlette Laguiller dans cette élection. Notre porte-parole, Eric Pecqueur, ouvrier dans l'automobile, a ouvert le meeting en dénonçant les bas salaires et les conditions de travail difficiles chez Toyota, comme dans de nombreuses autres entreprises

de la région. Au même moment, Arlette Laguiller était encore en direct sur le plateau du journal du soir de FR3. Un reportage de la chaîne donnait la parole à un petit patron de PME du Pas-de-Calais, Space-Car, défendant la nécessité de la flexibilité des emplois, sous peine de mettre la clé sous la porte. Arlette Laguiller lui

répondit en défendant la nécessité du contrôle des travailleurs sur les comptabilités des entreprises, pour pouvoir vérifier leur situation actuelle. Et à juste titre, car on a appris après l'émission qu'en réalité cette PME fait partie d'un groupe qui se présente lui-même comme un « carrossier industriel européen ». Aménageant des

camions haut de gamme, il possède dix-huit entreprises en France et sept en Europe.

C'est encore sur cette nécessité du contrôle des travailleurs sur la comptabilité et les choix du patronat qu'a insisté Arlette Laguiller dans son exposé, avant un débat alimenté par les nombreuses questions d'un chaleureux public populaire.

Arlette Laguiller au Zénith de Paris

dimanche 15 avril

à 15 heures

Métro Porte-de-Pantin

Pour se rendre au meeting d'Arlette Laguiller au Zénith de Paris, des départs collectifs en car sont prévus, en région Ile-de-France bien sûr, mais aussi au-delà.

En Ile-de-France

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) : à 13 h 15, Bourse du Travail, rue Génin.

En Seine-et-Marne et Essonne :

Melun : 12 h 45 devant la gare SNCF
Corbeil-Essonnes : 13 h 15 devant la gare SNCF

Grigny : 13 h 30 devant Le Damier

Juvisy : 13 h 45 sur le parking du marché

Vigneux : 14 heures devant la gare SNCF

Dans les Yvelines :

Mantes-la-Jolie : 11 heures devant la gare SNCF

Les Mureaux : 11 h 30 devant la gare SNCF
Poissy : 12 heures devant la gare

SNCF

Dans le Val-d'Oise

Argenteuil : 13 heures place Chauvelot (Cité Joliot-Curie) et 13 h 15 place Marché de la Colonie, derrière la gare centrale SNCF

Dans le Val-de-Marne

Créteil : 13 h 30 au guichet du métro Créteil-Préfecture

Du Nord-Pas-de-Calais

Arras : 11 heures parking de l'entrée 15 (Arras-Est) de l'A1

Calais : 10 h 30 sortie 44 (Calais-Saint-Pierre) de l'A16 devant Opel

Boulogne : 11 h 15 sortie 31 (Saint-Martin-les-Boulogne) de l'A16, devant Géo, à côté du McDonald's

Dunkerque : 10 h 00 stade Tribut

Fourmies : 9 h 45 mairie - Liévin : 10 h 30 parking du Quick

Lille : 10 h 30 place de la République, côté Poste

Maubeuge : 11 heures mairie

Rang-du-Fliers : 11 h 45 parking du péage autoroutier Valenciennes

De Picardie

Beauvais : 13 heures place du Jeu de Paume

Compiègne : 13 heures devant la gare SNCF

Creil : 13 h 30 devant la gare SNCF

Laon : 12 heures devant la gare SNCF (départ collectif en voiture pour prendre le car à Soissons)

Saint-Quentin : 12 heures devant la gare SNCF

Soissons : 13 heures devant la gare SNCF

De Normandie

Caen : 10 h 30 parking du Stade nautique

Rouen : 11 h 45 place du Boulingrin

De l'Ouest

La Rochelle et Poitiers (contacter le 06 79 70 82 03)

Le Mans : 11 heures place du Patis-Saint-Lazare

Chartres : 11 h 45 devant le McDonald's de La Madeleine

Tours : 10 heures (se renseigner au 06 87 36 81 45)

Du Centre

Bourges : 10 heures Centre nautique

Châteauroux - Montargis : 11 h 30 place du Patis

Nevers : 10 h 30 Maison de la Culture

Orléans : 11 h 15 Centre commercial Emile-Zola

Vierzon : 10 h 30 Stade Robert-Barran

De Bourgogne

Dijon : 9 h 30 Place du 1^{er} Mai

Ses prochains meetings

LYON

Lundi 16 avril à 18 h 30

Salle Rameau - 29, rue de la Martinière

Lyon 1^{er} - M^o Terreaux

TOULOUSE

Mercredi 18 avril à 20 h 30

Salle Jean-Mermoz

NANTES

Jeudi 19 avril à 20 h 30

Cité des Congrès

Sur le site de campagne

www.arlette-laguiller.org

- L'agenda avec les dates des meetings et les émissions radio-télévision.
- Les communiqués d'Arlette Laguiller, ses réactions sur l'actualité.
- Ses commentaires sur les programmes de Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal.
- Des réponses aux questions de la presse, d'associations, de particuliers.
- Le texte de ses interventions et de son éditorial.
- Un lien vers quelques-unes des émissions de télévision.
- Et bien sûr les moyens de soutenir et de prendre contact.

À Dijon le 6 avril

450 personnes ont participé au meeting d'Arlette Laguiller à Dijon le 6 avril. Parmi elles, beaucoup de jeunes et des travailleurs d'usines de la région, dont ceux de Valéo qui avaient débrayé le matin même contre des menaces de fermeture de l'usine de la ville. Notre camarade Claire Rocher, porte-parole régionale, dénonçait dans son introduction les fermetures de lits et le manque de personnel à l'hôpital où elle travaille. Elle évoquait aussi la grève contre des suppressions d'emplois dans un centre de La Poste, mais aussi de plus en plus de grèves pour des augmentations de salaire, notamment à TPC ex-Bourgogne Electronique, où les travailleurs ont obtenu 3 % d'augmentation.

Les questions ont été nombreuses puisque le débat qui a suivi a permis d'évoquer la précarité des jeunes en contrat formation, la discrimination dont sont victimes les jeunes issus de l'immigration dans la recherche d'un emploi ou d'un logement, l'entrée de la Turquie dans l'Europe, le nucléaire civil, le vote au 2^e tour et enfin la conscience communiste de la classe ouvrière !



Les émissions à la télévision et à la radio avec Arlette Laguiller

Dans le cadre de la campagne officielle radiodiffusée, Arlette Laguiller, comme les autres candidats, dispose de 18 émissions télévisées différentes : huit d'une durée de

1 minute ; six d'une durée de 2 minutes 30 ; et quatre d'une durée de 5 minutes 30. Ces émissions ont commencé à être diffusées le lundi 9 avril.

Chacune de ces émissions est diffusée sur France 2, France 3, France 4, France 5. Nous publions ci-dessous les horaires de ces diffusions.

Date	Émission	Durée	France 2	France 3	France 4	France 5
Jeudi 12 avril	5 ^e	2 mn 30	vers 13 h 45 (après la météo)	vers 22 h 45 (avant «Soir 3»)	vers 16 h	vers 13 h 10
Vendredi 13 avril	6 ^e	1 mn	vers 19 h 40 (avant le journal)	vers 17 h 45	vers 23 h 15	vers 17 h 30 (avant «C dans l'air»)
	7 ^e	5 mn 30	vers 8 h 45 après «Télématin»)	vers 11 h (avant le «12/13»)	vers 9 h 30	vers 6 h 05
Samedi 14 avril	8 ^e	5 mn 30	vers 10 h 45	vers 10 h 30 (avant les régionales)	vers 10 h 30	vers 6 h 25
	9 ^e	1 mn	vers 19 h 40 (avant le journal)	vers 18 h	vers 22 h 45	vers 17 h 35
Lundi 16 avril	10 ^e	1 mn	vers 19 h 40 (avant le journal)	vers 17 h 45	vers 24 h	vers 17 h 30 (avant «C dans l'air»)
	11 ^e	5 mn 30	vers 8 h 45 (après «Télématin»)	vers 11 h (avant le 12/13»)	vers 9 h 30	vers 6 h 05
Mardi 17 avril	12 ^e	1 mn	vers 19 h 40 (avant le journal)	vers 17 h 45	vers 24 h	vers 17 h 30 (avant «C dans l'air»)
	13 ^e	2 mn 30	vers 13 h 45 (après la météo)	vers 22 h 45 (avant «Soir 3»)	vers 16 h	vers 13 h 10

Ces émissions sont aussi diffusées sur RFO, à des horaires qui varient en fonction des décalages horaires, et sur RFI à 11 h 30 (temps universel).

Une version « radio » de ces émissions est diffusée sur France Inter le même jour que leur diffusion « télé », à des horaires que nous publions dans un tableau séparé

Sur France Inter		
Jeudi 12 avril	2 mn 30	vers 20 h 08
Vendredi 13 avril	1mn	vers 14 h 50
	5 mn 30	vers 23 h 16
Samedi 14 avril	1mn	vers 14 h 50
	5 mn 30	vers 23 h 16
Lundi 16 avril	1mn	vers 14 h 50
	5 mn 30	vers 23 h 16
Mardi 17 avril	1mn	vers 14 h 50
	2 mn 30	vers 20 h 08

Réunions publiques de soutien

LORIENT
Jeudi 12 avril à 20 h
Salle Audio
Cité Allende

LE HAVRE
Vendredi 13 avril à 19 h
Salle des Sociétés-Savantes
56, rue Anatole-France
avec Gisèle Lapeyre et Pascal Le Manach

CLERMONT-FERRAND
Vendredi 13 avril à 18 h 30
Salle Poly
à Montferrand
avec Marie Savre

TARBES
Vendredi 13 avril à 20 h
Salle Brauhauban
47, rue Brauhauban
avec François Meunier

DREUX
Jeudi 19 avril à 20 h
Centre Saint-Jean (salle n° 5)
17, rue Saint-Jean

FÉCAMP
Vendredi 20 avril à 19 heures
Centre Saint-Exupéry
54, rue Jules-Ferry
avec Pascal Le Manach



Les autres émissions

Jeudi 12 avril
18 h 40 - I-Télé : Sandra Torremocha, invitée de Thomas Hugues.
19 h 10 - Canal Plus : Nathalie Arthaud, invitée du *Grand journal*

Vendredi 13 avril
7 h 40 - Canal Plus : Arlette LAGUILLER, invitée de *La Matinale*.
18 h 15 - France Info : Arlette LAGUILLER, invitée de la rédaction
après le journal de 20 h - France 2 : Arlette LAGUILLER, invitée de *Questions ouvertes*

Samedi 14 avril
8 h 15 - I-Télé matin : Nathalie Arthaud, invitée de la rédaction
20 h 30 - BFM-TV : Arlette Laguiller, invitée de Olivier Mazerolle

• Peugeot-Citroën PSA – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Fin de la grève... mais les 300 euros sont toujours à l'ordre du jour

C'est lors d'une deuxième assemblée dans la journée du mardi 10 avril, au retour du long week-end de Pâques, que les grévistes de PSA à Aulnay-sous-Bois ont voté, à la quasi-unanimité, la fin de la grève, ou plutôt sa suspension... après 29 jours de grève. Il reste toujours à gagner les 300 euros, l'embauche des intérimaires, le départ des anciens à 55 ans, pas de salaire inférieur à 1 520 euros net ! Ce n'est donc que partie remise, quand une plus grande force sera réunie.

Mais l'expérience de cette première bataille sera déterminante pour les futurs combats et leur succès. En attendant, les grévistes ont fait un tour de l'usine en manifestant tous ensemble avant la reprise collective prévue le lendemain, mercredi.

Un protocole de fin de grève a été signé. Il prévoit une prime de fin de grève de 125 euros à tous les salariés de l'usine (près de 5 000), deux jours de grève payés, le maintien des jours de congés annuels, une diminution du prix du transport et des repas. Les samedis travaillés ne seront pas obligatoires (sauf un), l'engagement d'aucune sanction envers les grévistes est pris et les retenues des trois dernières semaines de grève seront étalées.

La première assemblée s'est tenue à 8 heures du matin. Les 300 grévistes réunis sur le rond-point devant l'usine, pour s'éloigner des huissiers et autres rapporteurs, ont discuté des réalités de leur combat face à une direction qui ne veut rien entendre à leurs revendications, et alors que les négociations de la semaine précédente n'ont donné que des broutilles. Une manifestation fut décidée pour tenter une nouvelle fois de faire pression sur la direction du groupe PSA à Paris. Ce fut un

succès : organisation, calme et



détermination se ressentaient clairement. La direction centrale reçut une délégation composée de représentants du comité de grève et des syndicats qui soutiennent la grève. Elle précisa seulement qu'il n'y aurait pas de conditions relatives au travail obligatoire du samedi pour toucher la prime de 125 euros.

Plutôt que de céder sur une

augmentation de salaires qu'elle aurait dû étendre à tout le groupe, la direction a préféré perdre plus de 20 000 voitures durant ces six semaines de grève, soit près de 300 millions d'euros de chiffre d'affaires. Il est vrai que l'argent n'est pas son problème, le groupe n'en a jamais eu autant. Pourtant, lors

direction voudrait bien vaincre une combativité dont elle sait bien qu'elle sera un frein à l'exploitation. D'autant qu'elle sait que, si les grévistes sont restés minoritaires, leurs revendications étaient partagées par tous, à Aulnay comme ailleurs dans le groupe et chez les sous-traitants.

de grèves chez les sous-traitants (Lajous à Compiègne, Lear, Faurecia), il avait incité les patrons de ces sous-traitants à céder rapidement quelque 40 euros sur les salaires, pour essayer d'isoler ceux d'Aulnay.

Dans ce bras de fer, PSA a cherché à faire payer le plus cher possible le courage des grévistes et la cohésion qu'ils ont créés lors de ces semaines de lutte. La

Cette cohésion, les grévistes ont continué à la construire durant toute la dernière semaine au travers de leurs actions, décidées démocratiquement lors des réunions du comité de grève et des assemblées et menées jusqu'au bout. Deux manifestations ont cherché à populariser les revendications et à rencontrer d'autres travailleurs en lutte : ceux de la

plate-forme de l'aéroport de Roissy en lutte contre la répression syndicale et des suppressions d'emplois, ainsi que ceux de la SITA (ramassage des poubelles) ou de Clear Channel (chargés de l'affichage électoral) en lutte pour les salaires, ou pour faire intervenir le préfet de la Seine-Saint-Denis auprès de la direction de PSA. Les grévistes ont aussi continué à organiser la solidarité et appelé une nouvelle fois les salariés du site d'Aulnay à débrayer pour les salaires vendredi 6 avril. 300 travailleurs se sont alors joints aux grévistes et ont fêté dignement et joyeusement leurs revendications par un barbecue !

En attendant de réunir plus de forces, les travailleurs d'Aulnay comptent bien réussir le gala de soutien à leur lutte organisé samedi 14 avril à Bobigny, pour continuer à affirmer haut et clair ce qui est nécessaire à tous les travailleurs de ce pays, et que les patrons peuvent et devront payer.

Correspondant LO

Gala de soutien aux grévistes de Citroën-Aulnay
Samedi 14 avril de 14 h à 18 h
 Gymnase Henri-Wallon
 rue Jacques-Anquetil
à Bobigny (Seine-Saint-Denis)

• TSI-Advantys – Paris-Austerlitz

Trois semaines de grève contre le patron... et la SNCF qui le soutient

Mardi 10 avril, les nettoyeurs des voitures voyageurs, qui chargent en oreillers et couvertures les trains de nuits pour l'entreprise TSI-Advantys dans la zone SNCF Paris-Austerlitz-Masséna, entamaient leur 21^e jour de grève.

Ils revendiquent le passage de temps partiels subis à temps plein, et une attribution égale et plus juste des primes, alors que les salaires vont de 800 euros à 1 240 euros, toutes primes comprises, parfois avec trente-cinq ans d'ancienneté.

La SNCF, après avoir fait intervenir des cadres cheminots pour faire le travail à la place des grévistes, fait constamment intervenir la police ferroviaire et la police nationale, sous pré-

texte de risques de casse ou d'altercation avec les non-grévistes. Les policiers ne viennent que... pour constater que tout se passe sans heurt, et se retirent.

Outre le soutien affirmé par les différents syndicats, les cheminots des ateliers de Masséna ont montré par un débrayage spontané, vendredi 6 avril, qu'ils refusaient qu'une quarantaine de cadres remplacent les grévistes. Une centaine sont venus, aux côtés des grévistes,

exiger le retrait du chantier des cadres, qui sont repartis. Un mot d'ordre circule d'autre part, face à l'éventualité d'une intervention policière : « Pas un képi à Masséna ! »

Ce même vendredi, tombait une ordonnance du tribunal qui, si elle ne condamne pas la grève, autorise l'expulsion des grévistes des sites Masséna et Austerlitz, à la demande de TSI-Advantys. Les grévistes, révoltés, ne cèdent pas d'un pouce, maintenant leur présence de jour comme de nuit, et ils ont reconduit la grève massive-

ment, toujours à 90 % de grévistes. D'autant que, dès qu'ils ont le dos tourné, TSI-Advantys fait intervenir en toute illégalité des intérimaires, que seule la pression des grévistes fait repartir.

De la même manière, Advantys, qui possède une filiale espagnole, fait venir des ouvriers et ouvrières d'Espagne pour remplacer les grévistes TSI dans les trains espagnols Talgo. Ils vivent entre ces trains et l'hôtel à côté de la gare d'Austerlitz. Une certaine conception patronale de l'Europe ! Heu-

reusement, les grévistes en ont une autre et dialoguent avec ces travailleurs, qui savent aussi marquer leur solidarité...

La grève pèse financièrement, mais la détermination est forte : « On ira jusqu'au bout ! » Des collectes sont organisées par le comité de grève et les cheminots apportent également leur contribution financière.

Les grévistes comptent sur leurs forces, sur l'organisation de la grève et la solidarité des cheminots pour se donner le plus de chances de gagner.

Correspondant LO

• La journée du 12 avril et le régime spécial des retraites des cheminots

Et pourquoi pas aligner toutes les retraites par le haut ?

Sud-Rail, FO, la CFTC et l'UNSA (autonomes) appelaient à une journée de mobilisation des cheminots (avec rassemblements et grève appelée à l'échelle nationale par Sud) le jeudi 12 avril, jour de réunion du conseil d'administration de la SNCF.

Ce jour-là, la direction de la SNCF devait annoncer un bénéfice de quelque 330 millions d'euros, ce qui prouve que la situation n'est pas si mauvaise qu'elle veut le laisser entendre. C'est aussi à ce conseil d'administration que le projet de transformation du système des retraites des cheminots devait être présenté. Et là, c'est une sérieuse attaque contre les travailleurs qui se prépare.

Maintenant que les conditions de départ en retraite de la majorité des salariés du pays ont été dégradées, que la durée de cotisation pour avoir droit à une retraite entière a été repoussée de 37 ans et demi à 40 ans, les travailleurs qui ne sont pas soumis à ces règles sont montrés du doigt comme des privilégiés. Après avoir aggravé le régime général des retraites en 1993, puis celui de la fonction publique en 2003 et fait en sorte que le montant des retraites soit sérieusement réduit, le patronat et le gouvernement crient à l'injustice lorsque des travailleurs sont un peu mieux lotis !

La retraite est à 50 ans pour les agents de conduite et à 55 ans pour tous les autres. Encore faut-il, pour partir avec une retraite entière, avoir été embauché assez tôt à la SNCF pour avoir tous ses semestres de cotisations. L'objectif du gouvernement est de supprimer le

régime particulier des cheminots, comme cela a été fait pour les travailleurs d'EDF, de GDF et de La Poste.

Le souvenir de la grève des cheminots de l'hiver 1995, déclenchée par le projet Juppé de mener tambour battant cette réforme des retraites, reste encore vif. Aussi, le gouvernement et la SNCF tentent de ne pas attaquer de front. Pour l'instant, ils présentent comme une simple réforme technique, nécessaire pour obéir aux directives européennes, la création d'une caisse de retraite complètement autonome de la SNCF. Ils prétextent également que des obligations comptables internationales pèsent sur la SNCF qui serait obligée de provisionner de 111 milliards d'euros le système actuel de retraite, ce qui « serait susceptible de mettre la SNCF en difficultés sur les marchés financiers et de provoquer des interrogations fortes de la Commission européenne ».

Évidemment, la nouvelle caisse imaginée par tous ces gens-là, ne faisant plus partie de l'entreprise SNCF, n'aurait plus à être financée par cette dernière à la même hauteur qu'actuellement, ni à être provisionnée des milliards en question. Mais à quoi serviraient ces économies ? Et qu'est-ce que les travailleurs ont à faire de permettre à la SNCF d'aller spéculer sur les marchés internatio-



Lors du mouvement de 1995.

naux ? Rien. D'autant moins d'ailleurs que au passage, la réforme en question ferait, comme l'explique un texte de la direction, d'un « régime à prestations définies », un « régime à cotisations définies ». En clair, ce serait des prestations diminuées et non garanties, avant peut-être de remettre en cause l'âge de départ à la retraite pour cause de « déficit » de la caisse.

Il faudrait revenir pour l'ensemble des salariés sur les réformes qui ont fait reculer l'âge de la retraite et augmenté le nombre d'années de cotisa-

tion. Ce sont les régimes spéciaux les plus avantageux pour les travailleurs qui devraient être la règle. Mais le gouvernement compte sur la propagande contre les régimes dits spéciaux pour faire accepter aux cheminots l'amputation annoncée de leurs retraites.

Les retraites doivent être alignées sur le régime le plus avantageux et non le contraire ! Et c'est en se mobilisant que tous les travailleurs auront une chance de l'imposer, comme en 1995 et mieux qu'en 1995.

Correspondant L.O.

• Accident en gare de l'Est à Paris

Économies = danger

Le matin du 5 avril, en gare de l'Est à Paris, une rame banlieue a heurté le butoir. Elle était pourtant en fin de course à la vitesse réglementaire, entre 5 et 7 km/heure. Dans le train très chargé, on a relevé plusieurs dizaines de blessés, heureusement, légers.

Le conducteur a été entièrement mis hors de cause. En revanche, la direction de la SNCF et, en particulier, le directeur du réseau Transilien de l'Ile-de-France, Thierry Mignauw, devraient, eux, rendre des comptes. Car sur ces rames de type Z2N, d'une ving-

taine d'années, ce qui n'est pas vieux pour du matériel de ce type, il existe un problème technique de freinage, surtout à basse vitesse, problème connu et reconnu. En effet, à partir de 6 km/heure, les portes voyageurs se débloquent automatiquement. Le conducteur doit donc moduler son freinage afin que personne ne descende du train avant l'arrêt total. Si le temps de réaction au freinage est plus long qu'il ne devrait, il peut arriver sur les butoirs comme cela vient de se produire gare de l'Est, avec des conséquences dont la gravité

n'est pas prévisible.

La direction est parfaitement consciente du problème puisque certaines de ces rames ont été modifiées en conséquence. D'autres pas.

Pourquoi ? Sinon – à moins que cela soit par négligence – pour faire des économies sur l'entretien des rames banlieue ?

Correspondant LO

Quand la SNCF dépense sans mégoter...

Le feu d'artifice d'inauguration du TGV-Est a coûté la bagatelle d'un million d'euros.

Cela fait plaisir de voir que la SNCF a de l'argent à envoyer en fumée. Et pour obtenir des

augmentations de salaire, il faudra aussi que les cheminots mettent le feu à la plaine ?

Extrait du bulletin SNCF Paris-Nord

• Accident mortel à un passage à niveau

Le prix de trois vies

Une fois encore, un accident mortel s'est produit le 23 mars, en Ille-et-Vilaine, à un passage à niveau. Trois jeunes sont morts dans leur voiture percutée par un train de la ligne Rennes-Châteaubriant, sur un passage non gardé.

Cette ligne régionale compte encore treize passages à niveau sans barrière, sur un total de quarante-sept passages à niveau, pour la plupart équipés de barrières automatiques. Un accident mortel s'était produit il y a vingt ans au même endroit. C'est sans doute trop peu fréquent pour que Réseau Ferré de France, l'établissement public qui gère les infrastructures ferroviaires, y ait fait installer au moins une barrière automatique, aménagement minimum que réclame depuis longtemps la municipalité de Martigné-Ferchaud sur le territoire de laquelle a eu lieu l'accident et qui compte pas moins de sept passages non protégés.

« Ce passage à niveau n'a pas de caractéristiques particulières, mais tout passage à niveau est dangereux » a déclaré le directeur régional de RFF. Le réseau compte encore 4 000 passages non protégés, sauf par un symbolique panneau « Stop », sur les 19 000 qui existent toujours sur l'ensemble des lignes. Ces passages sont ceux où RFF a recensé une traversée inférieure à 100 voitures par jour. Au-dessus, RFF pose des barrières automatiques... parfois seulement dissuasives, quand elle ne se contente pas de les faire équiper par la SNCF de... radars pour filmer les contrevenants qui ne s'arrêteraient pas au feu clignotant !

Selon son directeur régional, RFF jugerait « plus préoccupants » 400 des 4 000 passages sans barrière, pour des motifs de visibilité réduite, de trafic important ou d'accident récent. La société a donc programmé d'en supprimer 40 à 60 par an, y consacrant un budget de « plusieurs millions d'euros par an ».

À ce rythme, il faudra encore dix ans avant que les passages « préoccupants » soient protégés ou remplacés. Pendant ce temps, combien d'accidents, combien de vies seront perdues ?

Viviane LAFONT

• FCI Automotive – Epernon (Eure-et-Loir)

Actionnaires choyés et salaires à la traîne

Usine de 600 personnes (dont 350 à la production et beaucoup de femmes) située à Epernon, une petite ville ouvrière à 30 kilomètres de Chartres, FCI Automotive fabrique des connectiques automobiles.

Le groupe FCI (qui regroupe plus de 10 000 salariés) a été créé en 1989 par Framatome, via le rachat d'entreprises de connectique, en France et ailleurs dans le monde. Puis FCI est passé sous le contrôle d'Areva, lors de la création de ce géant français du nucléaire. Il a ensuite été revendu fin 2005,

lorsque Areva s'est débarrassé de sa filiale connectique, à un fonds d'investissement américain, Bain Capital. Les conditions d'achat comportent une clause qui prévoit le maintien de l'équipe dirigeante du groupe FCI, et pour les salariés la promesse de garder ouverts tous les sites... pendant seulement trois ans. Mais pour l'avenir, il n'y a en fait aucune garantie réelle.

Car tout cela se place dans un contexte où les sous-traitants de l'automobile, sous la pression des constructeurs, suppriment des emplois par-

tout. Et puis chacun sait que ce type « d'investisseur » est surtout intéressé à rentabiliser sa mise le plus rapidement possible. Dans les ateliers, cela se traduit par une charge de travail en augmentation, des pressions continues de la part de la hiérarchie et un chantage permanent à la fermeture du site dès qu'un syndicat revendique un petit peu.

Lors des négociations récentes sur les salaires, la direction a proposé des augmentations inférieures à celles de l'an dernier : 2,5 % d'augmentation générale, contre 2,8 % l'an

passé. Elle y ajoute une prime d'assiduité de 150 euros par trimestre, à condition de n'avoir aucun jour d'arrêt. Elle justifie cela par la baisse du résultat d'exploitation (4,8 millions d'euros pour 2006 sur le site d'Epernon, contre 12,6 millions en 2005). Et s'il n'y avait pas de bénéfices, il faudrait baisser les salaires ?

En réalité, une augmentation par exemple de l'ordre de 200 euros pour tous par mois représenterait seulement 30 % du résultat annoncé, pas de quoi mettre l'usine sur la paille ! De la même façon, la direction

se vante d'avoir porté le salaire d'embauche à 1 350 euros, ce qui en net fait juste un peu plus de 1 000 euros. Pour vivre, tout cela ne fait pas le compte. Comme dans toutes les usines de la région, beaucoup de salariés ont du mal à joindre les deux bouts et à boucler les fins de mois et un grand nombre vivent d'acomptes.

Un exemple, parmi bien d'autres, de l'insuffisance des salaires et de la nécessaire augmentation qu'il faudra bien mettre à l'ordre du jour.

Correspondant LO

• Cargill – Redon (Ille-et-Vilaine)

Une mobilisation sans précédent

Dans cette usine de 170 salariés qui fabrique de la pectine pour les produits alimentaires et qui, depuis six mois, dépend du groupe Cargill, la grève a démarré le lundi 2 avril.

Les effectifs diminuent au fil des départs non remplacés. La charge de travail de ceux qui restent augmente, tandis que certaines tâches comme la maintenance sont sous-traitées ou en voie de l'être. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est le remplacement d'une démission par un intérimaire. En apprenant que la direction refusait de transformer le contrat en CDI, les ouvriers de la production ont cessé immédiatement le travail à l'appel des

syndicats CGT et CFDT.

Jeudi 5 avril, le directeur de Cargill France se déplaçait de Paris pour rencontrer les délégués en « terrain neutre », à la mairie...

Sur la suppression de poste à l'origine de la grève, la direction n'a cédé qu'en partie : ce poste qui était un CDI sera remplacé par un CDD de 18 mois, au lieu d'un intérimaire comme prévu initialement, et les retenues de salaires pour la grève seront étalées.

Sur le reste des revendications, la direction ne veut pas « discuter avec des grévistes », c'est contre ses principes ! Elle a demandé l'arrêt de la grève pour lancer les négociations, notamment sur les salaires. Vendredi matin 6 avril, les grévistes ont

finalement voté la reprise du travail pour le lendemain samedi, en prévenant que, si les autres revendications n'étaient pas rapidement satisfaites, ils étaient prêts à remettre ça.

Le directeur national a pu constater le mécontentement quand il a finalement rendu visite aux entrepôts : chacun a pu lui dire son fait, et il a avoué qu'il n'imaginait pas que la mobilisation était aussi large. D'ailleurs, vendredi 6 avril, deux autres sites du groupe ont également débrayé, dans le Finistère et dans la Manche.

Alors, même si le travail reprend, les grévistes sont fiers de cette mobilisation qui a resserré les liens entre tous.

Correspondant local

• Clear Channel

La direction a reculé

Les travailleurs de Clear Channel, la société chargée de l'affichage de tous les panneaux électoraux, ont repris le travail après avoir obtenu une prime de 250 euros et une augmentation de salaire d'environ 50 euros par mois, plus 25 euros pour les salariés à temps plein qui touchent les plus bas salaires.

Clear Channel, numéro un mondial de l'affichage, a absorbé un groupe d'affichage comme Dauphin ; il a sup-

primé des postes notamment sur le site de Wissous, dans l'Essonne, passé de 120 à 70 salariés ; beaucoup d'employés y sont payés 980 euros par mois. Le marché de l'affichage officiel de la campagne présidentielle vient s'ajouter à celui des campagnes publicitaires, apportant un chiffre d'affaires supplémentaire de 3 millions d'euros. Mais surtout, à la différence d'une campagne publicitaire, c'est un affichage dont la date ne peut en aucun cas être reportée.

À quelques jours du commencement de l'affichage pour l'élection présidentielle, les travailleurs de Clear Channel avaient donc les moyens de faire entendre leurs revendications. Ceux du site de Nîmes ont commencé, suivis par ceux de Wissous, de Lyon, de Nice. Ils n'ont pas obtenu les 200 euros qu'ils réclamaient, mais ils ont tout de même pu, et c'est tant mieux, faire reculer leur direction !

Sylvie MARÉCHAL

• Energy Plast-Samsonite à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)

La lutte continue !

Jeudi 5 avril, avant sa réunion publique prévue dans la soirée à Lille, Arlette Laguiller était invitée par les ouvrières de l'usine Energy Plast-Samsonite d'Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais, à venir soutenir leur lutte.

Energy Plast a fermé en laissant sur le carreau 204 travailleurs, surtout des femmes. En fait, c'est le très riche groupe de bagagerie Samsonite qui a vendu l'usine, en 2005, à un repreneur véreux qui est aujourd'hui en liquidation judiciaire. Les travailleurs veulent que justice leur soit rendue, que le repreneur soit condamné et que cela serve de leçon à tous les repreneurs et les donneurs d'ordres... Samsonite doit

rendre des comptes et mettre la main à la poche. Ce groupe, qui a sous-traité les licenciements de l'usine d'Hénin, a largement les moyens de payer !

Un peu plus d'une soixantaine d'ouvrières ont accueilli notre camarade avec chaleur et enthousiasme. Les travailleuses ont décrit leur travail, montré leur poste et raconté l'ambiance dans l'usine. Elles ont dit leur conviction d'être victimes d'une injustice, de la loi des profits, et aussi leur colère et leur volonté de se battre. La presse et la télévision, présentes, ont dû aussi en rendre compte.

Correspondant LO

Détruire des actions rapporte

Comme d'autres grandes entreprises, L'Oréal consacre des sommes considérables à racheter en Bourse ses propres actions. Ces actions rachetées sont détruites afin de faire grimper le cours de celles qui restent dans les mains des gros actionnaires, en particulier la douzième fortune mondiale, Liliane Bettencourt.

En 2006, L'Oréal a consacré à cette opération la somme de 1,04 milliard d'euros, n'étant surpassé en France que par les 3,54 milliards de Total. Cette année, L'Oréal regorge tellement

d'argent, conséquence de plusieurs années de blocage des salaires, que ce gâchis s'amplifie encore.

Rien qu'au mois de mars, L'Oréal a ainsi dépensé 131,2 millions d'euros à racheter des actions pour les détruire. Pour chacun des 61 000 salariés du groupe L'Oréal, qui possède des filiales dans le monde entier, cela représente 2 150 euros rien que le mois dernier. Une somme qui leur aurait été plus utile qu'à être engloutie ainsi dans les circuits financiers.

Correspondant LO

• Servair - Roissy

Air France veut « dégraisser » sa filiale et se débarrasser des travailleurs combattifs

Le PDG d'Air France (dont Servair est une filiale) dans un rapport d'activité, pour l'exercice 2005-2006, adressé aux actionnaires, avait annoncé la couleur : « Pour faire face aux changements rapides du commissariat aérien, Servair a lancé en 2005 un plan d'entreprise « Changer pour gagner » afin d'accroître la flexibilité, adapter la structure des coûts et améliorer la productivité de l'entreprise. Son objectif est de réaliser 27 millions d'euros d'économies sur trois ans. »

Depuis plus d'un an, la direction s'emploie donc à réduire par toutes sortes de méthodes le nombre de salariés à Servair (qui emploie 3 000 travailleurs à préparer les repas embarqués dans les avions à l'aéroport de Roissy).

La première de ces méthodes consiste à créer... de nouvelles filiales sous prétexte de faire face à l'accroissement des vols Air France sur Roissy, mais avec des salaires encore plus bas et des conditions de travail plus dures pour les nouveaux embauchés. Ces nouvelles filiales embauchent en effet des salariés envoyés par l'ANPE, au salaire minimum, donc avec les décharges de cotisations sociales. Tout bénéfice pour Servair qui, tout en étant débarrassée de toute implantation syndicale... bénéficie des aides de l'État pour création d'entreprise !

Par ailleurs, en une année, la direction a organisé le licenciement de 200 salariés, pas moins. Parfois il s'agit d'un « départ transactionnel » mais souvent d'un licenciement pur et simple. De toute manière, il s'agit bien d'un « plan social » déguisé, avec 200 « départs » non remplacés, mais qui contourne la législation sur les

licenciements économiques.

Pour faire accepter un plan de restructuration d'une telle ampleur, la direction multiplie les attaques et les pressions sur les militants syndicaux et les travailleurs qui lui tiennent tête. Depuis plusieurs mois, on a droit à des provocations des équipes de directeurs qui ne s'embarrassent plus d'entretenir les bonnes relations avec les militants syndicaux : assignations en diffamation contre les interventions en réunion de délégués ; expulsions musclées des locaux syndicaux de l'enceinte de l'entreprise pour les rendre inaccessibles pendant les heures de travail ; procédures disciplinaires et de licenciements contre les délégués combattifs ; transactions confiden-

tielles pour organiser la « disparition » de 18 délégués en un an ; courriers de harcèlement et menaces de sanctions pour instaurer un climat de tension. Face aux nombreux débrayages, protestations et grèves que ces méthodes ont déclenchés, la direction s'est même permis de majorer les retenues de salaire des journées de grève... ou de multiplier les erreurs de paye non régularisées qui amputent les salaires des grévistes. La direction en est même arrivée à sanctionner les grévistes pour « participation à des mouvements de solidarité » et à monter des machinations contre des salariés et des délégués pour obtenir leur licenciement.

Convoqués devant les Prud'hommes de Bobigny pour atteinte au droit de grève, les patrons de Servair obtiennent de nouveaux délais de renvoi au juge départiteur grâce à la solidarité des conseillers-employeurs des Prud'hommes, dont fait partie le DRH de Servair. Une impunité qui encou-

rage évidemment la direction à multiplier les provocations.

Les travailleurs de Servair cherchant à organiser une réaction militent en liaison avec les autres travailleurs de l'aéroport de Roissy. Déjà le 2 mars, 150 personnes avaient envahi le siège d'Air France. Et mercredi 4 avril, les travailleurs se sont retrouvés à un millier pour une manifestation devant le siège d'Air France, avec les grévistes de PSA Aulnay, les salariés de LSG Gate Gourmet (une autre entreprise de préparation des repas embarqués) qui sont menacés de licenciement, mais aussi des militants et de travailleurs de l'aéroport et de tout le département de Seine-Saint-Denis ; tout un symbole du fait que la lutte contre la répression patronale est indissociable de celle des autres revendications essentielles pour la classe ouvrière, que ce soit l'interdiction des licenciements ou l'augmentation de 300 euros par mois pour tous.

Correspondant LO

300 euros, ce n'est pas trop,
300 euros, c'est ce qu'il nous faut !

Vendredi 6 avril, aux terminaux E et F de l'aéroport Paris-Roissy-Charles-de-Gaulle, les travailleurs d'ICTS (une société de sûreté) étaient en grève pour de meilleures conditions de travail et l'augmentation de leurs salaires. Ils

ont manifesté toute la journée sur les deux terminaux.

Si leur patron a cédé sur certaines revendications liées aux mauvaises conditions de travail, sur les salaires (les 300 euros d'augmentation qu'ils réclamaient), il ne bouge

même pas l'oreille.

Pour que les patrons lâchent sur les salaires, il faudra que nous nous y mettions tous ensemble !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière - Air France Roissy

Solidarité avec nos camarades de Servair et de LSG-Gate Gourmet

Mercredi 4 avril, à Roissy-pôle, un millier de travailleurs de l'aéroport Paris-Roissy-Charles-de-Gaulle, rejoints par des centaines de grévistes de Citroën-Aulnay, ont manifesté leur solidarité avec les salariés de Servair et de LSG-Gate Gourmet.

Servair, filiale d'Air France, et LSG, filiale de Lufthansa, s'occupent de restauration aérienne. À Servair, la direction cherche à intensifier le travail et à se débarrasser de ceux qui ne se laissent pas faire. À LSG-Gate Gourmet, qui annonce 800 millions d'euros de bénéfice, Lufthansa s'appête à jeter à la rue 853 travailleurs, parce qu'elle réorganise pour faire encore plus de profits.

La réalité des compagnies aériennes, c'est la course au profit par tous les moyens sur notre dos. Ne nous laissons pas faire !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière - Air France Roissy



Le rassemblement du 4 avril.

• Sogerma Services

Gagner plus... en faisant travailler plus

À Sogerma Services, une entreprise de maintenance aéronautique, il s'est trouvé deux syndicats (CGC et FO) pour signer avec la direction un accord qui prévoit que les travailleurs devraient travailler plus gratuitement. Le patron a, en effet, le culot de donner le « choix » aux 475 salariés entre accepter de travailler 39 heures, mais en restant payés 35 heures, ou bien être licenciés économiques !

Sogerma avait encore 1 100 salariés il y a un an, avant que sa maison-mère (EADS-Airbus) ne décide de fermer son site bordelais. Elle en compte moitié moins aujourd'hui, même si l'on ajoute les 135 salariés restés au sein d'EADS aux 475 de Sogerma Services, devenue filiale de TAT.

Diviser l'effectif par deux ne suffisait pas au patron. Maintenant, c'est le chantage : du travail non payé ou la porte. Il ne fait même pas semblant de dire que les affaires vont mal. Non, elles vont si bien qu'il cherche à embaucher 50 salariés supplémentaires. Mais, embauche ou pas, ce que veut ce patron, c'est faire travailler plus les salariés, leur faire produire plus de profits, sans qu'ils touchent un euro de plus. Tout comme Airbus qui, il y a quelques semaines, malgré un carnet de commande rempli pour cinq ans, parlait de passer dans certaines usines aux 40 heures payées 35, et comme bien d'autres patrons qui agissent de la même façon.

Sarkozy peut essayer de faire croire qu'avec son « travailler plus, pour gagner plus », les travailleurs auraient quelque chose à y gagner. Il y a six millions de travailleurs qui font plus de 48 heures par semaine, et cela sans même, à s'épuiser au travail, avoir une paie mirobolante... Sinon cela se verrait et tout le monde le saurait !

Travailler plus ? C'est « tout bénéf » pour le patron » et les actionnaires, et pour eux seuls. Quant aux bobards de Sarkozy, ils ne sont là que pour justifier le « toujours plus » patronal.

Pierre LAFFITTE

• Arkema – Saint-Avold (Moselle)

Non au plan Pognon !

À l'usine Arkema de Carling en Moselle, le patron, M. Pognon, le bien nommé, vient de dévoiler un plan appelé « performance », qui prévoit de supprimer 58 emplois en plus de tous ceux classés en sureffectif par la direction, soit au total une centaine d'emplois. Le site est classé Seveso 2, mais ce n'est visiblement pas le problème de la direction pour qui seule compte la sécurité des profits.

Suite à la fusion, il y a quelques années, des trois grands pétroliers Total, Elf et Fina, la plateforme chimique de Carling est devenue la propriété du groupe Total, première entreprise du CAC40, avec plus de 12 milliards de bénéfices. Il y a trois ans, estimant que c'était moins rentable que le pétrole, Total s'est séparé de sa chimie en créant deux nouvelles sociétés : Arkema et Total Petrochemicals.

À l'époque, 300 suppressions d'emplois sur le site de Carling ont été annoncées, pour

rendre la mariée plus belle pour la mise en Bourse. On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre, mais on attrape les actionnaires avec des suppressions d'emplois.

La deuxième conséquence a été l'accroissement de la charge de travail pour les salariés qui restaient, bien sûr sans augmentation de salaire, sous prétexte de « pérenniser les emplois ». On voit le résultat !

Aujourd'hui, Arkema vient de renouer avec les bénéfices. Le groupe compte doubler sa marge bénéficiaire d'ici 2010 et, malgré les discours alarmistes de la direction, les actionnaires sont très optimistes : le cours de l'action a augmenté de 40 % en moins d'un an.

L'annonce du plan d'Arkema fait suite à celle de Total Petrochemicals qui, à l'automne dernier, a programmé encore 243 suppressions d'emplois. Des ateliers vitaux pour l'avenir de l'usine, comme un des deux vapocra-

queurs longtemps considérés comme le cœur de la plateforme, devraient être fermés. Les conséquences sont à moyen terme la remise en cause de l'ensemble des activités de Total et d'Arkema à Carling, ainsi que d'Ineos à Sarralbe, dépendant de la production de Carling. Les syndicats estiment que 2 000 emplois sont menacés dans les années à venir.

Autant dire que la nouvelle vague de suppression d'emplois, chez Arkema comme chez Total Petrochemicals, ne passe pas. Total a annoncé vouloir aider à la « revitalisation » du site. Mais personne n'est dupe, car il est bien plus facile pour les patrons de supprimer des emplois que d'en créer. Interdire ces nouvelles suppressions d'emplois serait la moindre des choses en regard des bénéfices pharaoniques qu'a réalisés Total.

Etienne HOURDIN

• Trésor Public (Isère)

« Hélios » ne fait pas le compte

La mission principale du Trésor Public est la tenue de la comptabilité et le contrôle des collectivités locales (communes, communautés de communes, départements, régions) et des établissements publics (hôpitaux, maisons de retraite, offices HLM, etc.).

En 2004, la décision a été prise de remplacer les vieilles applications informatiques par une nouvelle, fonctionnant sur internet et dénommée Hélios. Un beau cadeau aux entreprises du secteur informatique, puisque c'est une entreprise privée (Atos) qui a été choisie pour la conception et le déploiement de cette application, alors que le Trésor Public dispose de centaines d'informaticiens.

Estimé à 114 millions d'euros par un rapport parlementaire en 2005, le coût du projet s'élève aujourd'hui à 150 millions d'euros. L'objectif

non avoué du lancement d'Hélios est la suppression d'emplois au Trésor, car la tenue de la comptabilité pourra dès lors être prise en charge directement par les collectivités locales. Mais déjà les agents du Trésor subissent les conséquences de ce programme informatique qui en est à sa... cinquante-neuvième version !

Dans l'Isère, cinq postes comptables sur une cinquantaine sont déjà passés à Hélios. À Vizille, avant le « basculement », le poste était considéré comme un modèle et avait donc été choisi pour être le premier du département à changer en mai 2006. Aujourd'hui, les retards s'accumulent, malgré les heures supplémentaires non payées effectuées par les agents. Les conditions de travail se sont tellement dégradées que la moitié du personnel a fait une demande de mutation. À Goncelin, même

constat : les heures supplémentaires pour maintenir le poste à jour ne se comptent plus. À Fontaine, en novembre 2006, un agent a fait un malaise au bureau. Le médecin lui a prescrit 15 jours d'arrêt, mais deux jours plus tard notre camarade se suicidait. Chacun s'accorde pour dire que les problèmes qu'il rencontrait dans son travail ont été un facteur aggravant de son état dépressif.

Face à l'ampleur et au nombre des problèmes, la date butoir de fin 2008 pour le basculement sur Hélios n'est plus imposée ; liberté est laissée aux trésoriers payeurs généraux, c'est-à-dire aux directions départementales, pour en fixer le rythme. C'est un recul, mais ce n'est pas suffisant, les salariés ne font pas plus confiance aux directions locales pour respecter leurs conditions de travail.

Correspondant local

• Vénissieux - Saint-Priest (Rhône)

Du stress au travail jusqu'au suicide

Isabelle Beal, employée de l'entreprise de restauration Sodexho, s'est suicidée fin février. Elle travaillait au restaurant de l'établissement tertiaire de Renault Trucks à Saint-Priest. Chef de groupe, elle subissait la pression de sa direction pour assumer des objectifs inatteignables en raison du manque de personnel.

Une marche « contre la souffrance au travail » a été organisée le 4 avril par son compagnon, sa famille et l'UD CGT du Rhône. Isabelle avait laissé

sions pour en faire toujours plus avec des effectifs en baisse, des horaires contraignants, des contrats précaires et sous-payés. Cela n'existe pas que dans les services comme la restauration ou le nettoyage, mais aussi dans des entreprises comme Renault Trucks, en production, dans les ateliers et les bureaux.

La course effrénée au profit, sous la pression des actionnaires des grands groupes, entraîne plus de stress, plus de maladies professionnelles, plus d'accidents du travail, et même, dans la période actuelle, plus de sui-



un message pour ses proches : « Pardonnez-moi, je ne suis plus assez forte. Trop de pression. Travail. ». D'après son compagnon, Isabelle parlait souvent de ses problèmes au travail, des contraintes d'effectifs, d'horaires, de son dégoût et de sa fatigue de devoir vivre des relations hiérarchiques difficiles et conflictuelles. Elle pensait être assez forte pour supporter cette situation, mais la pression a été trop grande.

Les travailleurs rencontrent de plus en plus, dans bien des entreprises, ce genre de pres-

cidés. Au point que le Conseil économique et social lui-même estime qu'un suicide par jour serait directement lié au travail.

Comme le disait le compagnon d'Isabelle (qui a eu à défendre des collègues des Hospices civils de Lyon et a lui-même subi des pressions) lors de sa prise de parole devant les portes de Renault Trucks : « Nous sommes tous concernés. Refusez la dictature des entreprises et sa déshumanisation, et surtout ne soyez jamais indifférents à l'injustice. »

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent :

Début de mobilisation chez les infirmiers

Mardi 3 avril, 2 000 infirmiers et étudiants infirmiers ont manifesté à Paris devant le ministère de la Santé, à l'appel de la Coordination nationale infirmière (CNI), de la CGT Santé et de Sud santé sociaux. Les revendications portaient sur la reconnaissance à bac + 3 du diplôme et son intégration

au système licence-master-doctorat (LMD), de meilleures conditions de travail dans les services et une augmentation conséquente des salaires.

En novembre dernier, 9 000 étudiants infirmiers s'étaient déjà mobilisés à l'appel de la Fnesi (Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers)

pour demander une revalorisation des bourses et la suppression de la franchise d'absence et revendiquer la reconnaissance à bac + 3 du diplôme infirmier (38 mois d'études, actuellement reconnu à bac + 2). Cette reconnaissance n'est pas qu'une revendication étudiante, elle implique également le passage

en catégorie A des infirmiers diplômés, et donc une revalorisation importante des salaires. Un infirmier nouvellement diplômé touche actuellement 1,1 fois le smic, contre 1,5 fois il y a quinze ans. Cela représente une perte sèche de 500 euros.

Une assemblée générale a été fixée au 12 avril, afin de

décider des suites du mouvement. Une prochaine date de mobilisation avec préavis de grève sera probablement fixée quelques jours avant ou après le deuxième tour des élections.

Un étudiant infirmier, militant LCR, Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne)

• **Ukraine**

De crise en crise

Comme il y a un peu plus de deux ans, lors de la « révolution orange », le centre de la capitale ukrainienne, Kiev, est à nouveau occupé par des manifestants. Sauf que, cette fois, les manifestants s'en prennent au président Iouchtchenko, un pro-occidental incarnant le camp « orange », que les « bleus », considérés comme pro-russes, accusent de vouloir fomenter un coup d'État avec sa récente dissolution du Parlement, la Rada.

On a là un nouvel épisode de l'affrontement entre Viktor Iouchtchenko, le président « orange », et Viktor Ianoukovich, le Premier ministre qu'il avait battu, dans les urnes et surtout dans la rue, fin 2004. Ce dernier est revenu aux affaires après les élections législatives de mars 2006, où la coalition « orange » a perdu la majorité, après s'être déconsidérée en à peine un an d'exercice du pouvoir. Après les élections de 2006, le clan du président a continué à s'affaiblir, jusqu'à ce que, au début de ce mois d'avril, le président décide de dissoudre la Rada, l'Assemblée nationale ukrainienne.

Depuis, la majorité et le gouvernement ont refusé cette dissolution, et ils ont appelé leurs partisans à s'y opposer dans la rue. Du coup, le centre de Kiev a été à nouveau envahi par des manifestants, certains y installant leurs tentes, comme durant l'hiver 2004-2005, mais avec des drapeaux bleus, et non plus orange pour les surmonter.

Cette dissolution, et la crise qu'elle a ouverte, ne sont guère étonnantes. Même revenus dans l'opposition, les partis de

ce qui était la coalition « orange » et le président n'ont pas réussi à remonter la pente. Le président Iouchtchenko est au plus bas dans les sondages. Et puis, les défections se multiplient parmi les députés qui le soutenaient à la Rada, le Premier ministre ayant des arguments fort convaincants quand il peut offrir des maroquins ministériels et écarter ou pas tel clan des profitables privatisations en cours.

Cette année, notamment seize fournisseurs publics d'énergie dans les régions doivent être privatisés. Le Fonds de la propriété d'État avait prévu de céder 40 % de leur capital. Mais le vice-Premier ministre a surenchéri en prônant leur transfert intégral aux mains du privé. Alors, bien sûr, les mains se tendent venant des groupes politico-affairistes associés au pouvoir, et de ceux qui voudraient ne pas se l'aliéner et, donc, voir l'aubaine leur échapper. Cela explique en bonne part comment, n'ayant obtenu des élections qu'une majorité relative en 2006, de ralliements en débouchage d'adversaires, les « bleus » et leurs alliés frôlent maintenant

les deux tiers des sièges à la Rada... ce qui leur permettrait, s'ils franchissaient ce seuil, de passer outre au veto présidentiel pour amender la Constitution dans un sens qui dépossède encore plus la présidence de ce qu'il lui reste de pouvoir.

Le président Iouchtchenko a donc voulu prendre de vitesse le gouvernement et les députés « bleus » en dissolvant la Rada. Mais, du même coup, il a

encore plus enfoncé le pouvoir dans la crise.

Cette crise, qui dure depuis des années, n'empêche pas les nantis liés aux hautes sphères de l'État de prospérer comme jamais. En un an, selon le classement de la richesse mondiale établi par le magazine *Forbes*, le nombre des très riches a plus que doublé en Ukraine. La fortune du premier d'entre eux, un proche du Premier ministre,

Renat Akhmedov, aurait triplé.

Bien sûr, ce n'est nullement le cas de la grande masse des salariés et des retraités. D'où, sans doute, la faible participation aux manifestations, comme aux contre-manifestations, la population considérant avec dégoût les rivalités au sommet autour des sources d'enrichissement auquel le pouvoir donne accès.

Pierre LAFFITTE

« Pro-russes » contre « pro-occidentaux » ?

Les représentants actuellement au pouvoir des clans dirigeants ukrainiens sont réputés pro-russes et leur adversaire présidentiel se présente comme pro-occidental. Pourtant, avec ce nouveau bras de fer au sommet, on n'a guère entendu les grandes puissances impérialistes donner de la voix en faveur du camp « orange ».

D'abord, les milieux d'affaires occidentaux ont pu se convaincre que les dirigeants « bleus » ne les écartaient pas systématiquement des affaires profitables. Ensuite, les relativement bonnes relations du gouvernement ukrainien avec la Russie ont évité que ne se rallume la « guerre du gaz » entre Mos-

cou et Kiev, dont certains pays membres de l'Union européenne avaient subi les contrecoups. Et, aux États-Unis, si des dirigeants avaient applaudi, en 2005, à la victoire du camp « orange », ils ont aujourd'hui trop à faire sur le terrain, en Irak et en Afghanistan, avec de véritables guerres pour se soucier vraiment d'aider, en Ukraine, les clans « orange » guerroyant contre leurs rivaux pro-russes.

Et les dirigeants ukrainiens, « pro-russes » aussi bien que « pro-occidentaux », ont beau, tous, afficher leur souhait que l'Ukraine intègre l'Union européenne, les dirigeants de celle-ci sont tout sauf pressés de l'accueillir. Ainsi, fin janvier 2007, les

ministres des Affaires étrangères des 27 ont accepté que Bruxelles engage des pourparlers avec Kiev en vue d'un « accord renforcé de coopération ». Mais le même jour, les mêmes ministres publiaient un document déclarant que « cela ne préjuge pas de l'évolution future des relations entre l'Union européenne et l'Ukraine ».

Le « pro-russe » Ianoukovich a donc pu, sans prendre trop de risques, demander l'arbitrage... de l'Union européenne dans la crise qui l'oppose à un président Iouchtchenko « pro-occidental » mais affaibli.

P. L.

• **Maroc**

Manifestations et grèves contre la vie chère et les attaques du gouvernement

Depuis plusieurs mois, les protestations de la population contre la vie chère se font régulièrement entendre dans de nombreuses villes du Maroc. À cela est venu s'ajouter, début avril, un mouvement de mécontentement des travailleurs du transport et des employés de la Fonction publique.

Parti de Rabat en septembre dernier d'une manifestation contre la hausse du tarif des transports en commun, le mouvement de protestation contre la cherté de la vie, et en particulier contre les hausses de l'eau potable et de l'électricité, s'est fait entendre dans de nombreuses villes du pays, comme Khénifra, Khémisset, Casablanca et dans des localités plus petites.

Près de 70 « coordinations contre la vie chère » mobilisent chaque semaine ou même chaque mois, au moment de payer les factures, des dizaines, des centaines, et parfois – lors de journées de rassemblement –

des milliers de gens modestes, dont beaucoup de femmes, directement confrontées au casse-tête de la fin de mois. Les manifestations, les sit-in, se déroulent devant les locaux de l'ONEP (Office national de l'eau potable), des entreprises concessionnaires Lydec ou Redal, ou, à défaut, devant les sièges des autorités administratives. Comment, en effet, faire face à une facture d'eau et électricité de 1 200 dirhams quand on gagne, comme beaucoup de travailleurs, autour de 600 dirhams (moins de 60 euros) ?

D'autres mouvements se sont déroulés, dans le secteur

des transports, à la suite de l'annonce par le gouvernement d'un durcissement du code de la route qui se traduirait par d'énormes amendes et des peines de prison. À la différence des organisations patronales de transporteurs, désireuses de négocier des aménagements avec le ministère des Transports, l'Union syndicale du transport routier, affiliée au syndicat ouvrier UMT, a appelé les 3 et 4 avril derniers à un mouvement de grève concernant particulièrement les chauffeurs de cars, de camions et de petits taxis. Ce sont les travailleurs du secteur qui feraient les frais du nouveau code, alors que, dans leurs conditions de travail, ils sont déjà pénalisés par l'état des infrastructures routières. Et leur mouvement, qui s'est poursuivi plusieurs



Lors de la marche contre la vie chère, le 25 mars.

jours, a démontré leur refus de cette situation, tandis que des salariés des installations portuaires, des chemins de fer et du transport aérien étaient à leur tour appelés à des mouvements de grève.

Alors que des répercussions se faisaient sentir sur l'approvisionnement des stations service

et des magasins d'alimentation, ce sont les employés des collectivités locales et de la fonction publique qui à leur tour ont fait grève souvent nombreux, pour revendiquer, entre autres, une augmentation des salaires et des retraites, et exiger le respect des droits syndicaux.

Viviane LAFONT

• Iran

Les grandes puissances veulent le monopole du nucléaire

Le gouvernement iranien a annoncé, mardi 10 avril, qu'il disposerait de 3 000 centrifugeuses destinées à enrichir de l'uranium, et entendait en installer dans le futur jusqu'à 54 000. La veille, le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, avait annoncé « avec fierté » que « l'Iran fait partie des pays qui produisent du combustible nucléaire à une échelle industrielle ».

Cette annonce a immédiatement relancé l'épreuve de force qui oppose les grandes puissances à l'Iran depuis août 2005, celles-ci lui déniaient le droit de disposer de l'énergie nucléaire, sous prétexte de l'empêcher de se doter, à terme, de l'arme nucléaire. Les États-Unis se sont donc à nouveau déclarés « très inquiets » et ont appelé leurs alliés à exercer une « pression croissante ». Paris a parlé d'un « mauvais signal » envoyé par l'Iran et Londres d'« une nouvelle viola-

tion des résolutions de l'AIEA (l'Agence internationale de l'énergie atomique) et des Nations Unies ». Le Conseil de sécurité de l'ONU, quant à lui, avait déjà exigé, bien avant ces nouvelles déclarations, la suspension de l'enrichissement, et infligé des sanctions à Téhéran, qui aurait jusqu'au 23 mai pour s'exécuter.

Au-delà de la démagogie nationaliste dont usent les dirigeants iraniens, leurs déclarations sur leur « droit évident » d'avoir accès au cycle du com-

bustible nucléaire ne manquent pas d'une certaine légitimité. Au nom de quoi l'accès au nucléaire, civil et militaire, devrait-il être le privilège des États les plus développés ? De quel droit, en effet, sinon celui du plus fort, cinq États, ceux qui ont fait exploser la bombe atomique avant 1967 (États-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne et Chine), se sont-ils arrogé le droit de décider qui peut avoir accès ou pas à la technologie nucléaire et à l'arme atomique ?

Et ici les modalités du traité de non-prolifération nucléaire servent à imposer à l'Iran – comme à l'Irak avant l'invasion américaine – de se plier à des inspections, alors que les alliés des États-Unis, Israël (qui

nie officiellement disposer de l'arme nucléaire...), le Pakistan ou l'Inde en sont dispensés... comme l'Irak et l'Iran du temps où ils étaient traités en alliés. Les dirigeants iraniens ne sont certes pas de grands démocrates, mais les grandes puissances sont mal placées pour leur faire la leçon. Car, entre la menace éventuelle de la bombe que ne possède pas encore l'Iran et l'armement gigantesque des États membres du « club atomique », il n'y a pas de comparaison possible, et d'autant moins que le plus puissant membre de ce club, les États-Unis, est à ce jour le seul à avoir effectivement utilisé de l'arme atomique sur des populations civiles, celles d'Hiroshima et Nagasaki en août 1945.

Les considérations qui animent ici les grandes puissances sont moins la prétendue sécurité du monde, qu'elles sont les premières à remettre en cause quand cela les arrange comme ont l'a vu en Afghanistan et en Irak, que de faire savoir à tous les peuples de la terre qu'ils entendent rester les maîtres. C'est d'ailleurs pourquoi les grandes puissances impérialistes, y compris la France, dépendent autant d'argent pour ce qu'elles appellent hypocritement « la défense nationale » qui sert moins à défendre le territoire national qu'à pouvoir intervenir à tout moment dans leurs zones d'influence sur l'ensemble du globe.

Jacques FONTENOY

• L'affaire des marins britanniques

Des troupes qui n'ont rien à faire là

Les quinze marins de l'armée britannique tombés entre les mains des « gardiens de la Révolution » iraniens le 23 mars ont été finalement relâchés par l'Iran le 4 avril, après treize jours de détention.

Selon Téhéran, les deux canots des marins britanniques se trouvaient dans les eaux territoriales iraniennes. Selon Londres, ils se trouvaient dans les eaux irakiennes. La tension avait monté lorsque la seule

femme du groupe de marins avait été montrée à la télévision, la chevelure recouverte d'un voile noir, confirmant la version iranienne et demandant le départ des troupes anglaises d'Irak. Mais, depuis

leur libération, les soldats britanniques se sont plutôt alignés sur leur gouvernement.

Dans cette affaire, les dirigeants iraniens entendaient évidemment montrer qu'ils peuvent intercepter des soldats anglais près de leur territoire, exactement comme l'ont fait des soldats américains vis-à-vis de « gardiens de la Révolution »

iraniens arrêtés en Irak il y a quelque temps.

On ne saura sans doute jamais dans quelles eaux croisaient vraiment les soldats britanniques et quelle était leur véritable mission. Mais qu'ils aient été dans les eaux iraniennes ou irakiennes importe finalement assez peu, de toute façon les soldats britanniques, comme

les soldats américains ou autres, n'ont rien à faire là.

Et pour que de tels incidents ne se reproduisent pas, il y a une solution simple, que les troupes anglaises, américaines et autres, engagées en Irak ou en Afghanistan (où on trouve aussi des soldats français), rentrent chez elles !

J. F.

• Irak : quatre ans d'occupation

L'armée américaine doit partir !

Le 9 avril 2003 l'armée américaine entrait à Bagdad et renversait le régime de Saddam Hussein. Cette opération, précédée de milliers de tirs de missiles et de bombardements aériens, engageait plus de 200 000 soldats américains, appuyés par ceux de la « Coalition », au premier rang desquels les Britanniques. L'état-major américain l'avait baptisée « libérer l'Irak ».

Pour le quatrième anniversaire de sa « victoire » l'armée américaine a été obligée d'interdire toute circulation automobile dans Bagdad de peur des attentats. En vain. Ce jour-là, comme tous les jours, les morts se sont comptés par dizaines. Trois soldats américains ont été tués par une explosion en passant à un carrefour. Dans une autre ville, des jeunes Irakiens qui faisaient la queue pour s'engager dans la police ont été victimes d'un attentat-suicide. Les chiffres officiels dénombrent 2 500 victimes civiles par mois et

3 281 soldats américains tués depuis le début de la guerre.

Ce même 9 avril, des dizaines, peut-être des centaines, de milliers de manifestants défilaient en exigeant le départ des troupes d'occupation. Commentant cette manifestation, un porte-parole du président Bush a affirmé que l'Irak est « à présent un endroit où les gens peuvent librement se réunir et exprimer leur opinion, alors qu'ils ne pouvaient pas le faire sous Saddam ». C'est également à présent un endroit où une armée d'occupation a tout pouvoir d'intervenir et de tirer ; où les quartiers sont

séparés par des barbelés et par les hommes en armes des différentes factions religieuses ; où les infrastructures sont détruites, les écoles et les hôpitaux à l'abandon, la circulation impossible, le ravitaillement difficile. C'est un endroit que veulent quitter tous ceux qui le peuvent et où ceux qui restent, l'immense majorité, les plus pauvres, vivent dans la peur.

Derrière les grandes phrases contre le dictateur Saddam Hussein, les armes de destruction massive (qui n'existaient pas), la « défense de la liberté », se cachaient des intérêts beaucoup moins reluisants. La guerre contre l'Irak a été l'occasion de fournir des contrats aux entreprises amies de Bush : Halliburton, dont le vice-président Cheney avait été le patron, Bechtel, Blackwater

et autres vautours de moindre importance qui fournissent l'armée américaine ou même lui louent des mercenaires. Les 500 milliards de dollars dépensés par l'État américain dans cette guerre n'ont pas été perdus pour tout le monde.

Bush et sa coterie de pétroliers voulaient aussi et surtout mettre la main sur les puits de pétrole, l'Irak recelant les deuxièmes réserves d'or noir du monde. Et à côté de ces possibilités de rapine, la vie et la situation des 25 millions d'Irakiens, comme d'ailleurs la vie des soldats américains, ne comptaient et ne comptent pour rien. Les occupants ne se sont même pas souciés de savoir comment assurer à la population l'eau potable et l'électricité. L'important était que les dollars affluent dans les poches de quelques capita-

listes, gros et petits, mais tous amis du gouvernement Bush. Cette guerre d'Irak a été et reste une guerre de brigandage impérialiste des plus éhontées.

Le gouvernement américain en menant une guerre d'occupation, en détruisant le pays, en jouant les factions religieuses les unes contre les autres, a conduit l'Irak dans une impasse catastrophique. Alors, même si leur retrait ne mettrait sans doute pas fin à la guerre civile que leur présence a suscitée et encouragée, les troupes américaines, britanniques et autres, doivent partir. Comme l'exige la population irakienne et comme le demande aussi une part croissante de la population américaine.

Paul GALOIS